



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1964 B 00009

Numéro SIREN : 026 420 091

Nom ou dénomination : CABINET HUSSON SAS SOCIETE D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2016 sous le numéro de dépôt 4498

A. 4697
07/12/16
GREFFE
du TRIBUNAL de COMMERCE
47000 AGEN

TRAITE D'APPORT PARTIEL D'ACTIF
PAR LA SOCIETE CDB AUDIT SAS
A LA SOCIETE CABINET HUSSON SAS

En accord entre les parties, les présentes reliées par ASSEMBLACT empêchant toute substitution ou addition, sont seulement signées à la dernière page.

Entre les soussignées :

- **La Société CDB AUDIT SAS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 813.200 euros, dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN (47), sous le numéro 444 110 290,

Représentée par Monsieur Patrick PANOUILLERES, ès qualités de Président, habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 octobre 2016,

Ci-après dénommée dans le corps des présentes la « **Société apporteuse** », ou encore la « **Société CDB AUDIT** »,

De première part,

Et :

- **La Société CABINET HUSSON SAS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 160.000 euros, dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN (47), sous le numéro 026 420 091,

Représentée par Monsieur Patrick PANOUILLERES, ès qualités de Président, habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 octobre 2016,

Ci-après dénommée dans le corps des présentes la « **Société bénéficiaire** » ou encore la « **Société CABINET HUSSON** »,

De deuxième part,

Il a été, en vue de l'apport partiel d'actif devant être consenti par la Société CDB AUDIT à la Société CABINET HUSSON, arrêté de la manière suivante les conventions réglant cet apport partiel d'actif, et notamment la consistance des biens apportés par la Société CDB AUDIT et leur rémunération, sous réserve des conditions suspensives ci-après exprimées.

Préalablement aux conventions objet des présentes, il est exposé ce qui suit :

CHAPITRE I : PREAMBULE

Article 1 : REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION

La Société CDB AUDIT entend faire apport de l'ensemble de son activité d'expertise comptable, constituant une branche complète et autonome d'activité (ci-après « **la Branche d'Activité Apportée** ») à la Société CABINET HUSSON.

Cette opération est placée sous le régime juridique des scissions, conformément aux dispositions des articles L 236-6-1 et L 236-22 du Code de commerce.

En conséquence, il s'opérera de la Société CDB AUDIT à la Société CABINET HUSSON, laquelle sera substituée à la première, une transmission de tous ses droits, biens et obligations relatifs à la Branche d'Activité Apportée.

Article 2 : CARACTERISTIQUES DES SOCIETES

1/ **La Société CDB AUDIT**, Société apporteuse, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 813.200 euros, dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN (47), sous le numéro 444 110 290,

Un extrait K-Bis de la Société demeurera ci-annexé (**pièce annexe n°1**).

La Société CDB AUDIT a été constituée le 12 novembre 2002 pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 10 juin 2003.

La Société a pour date d'arrêté des comptes le 31 mai de chaque année.

Le siège social de la Société est également le lieu de son principal établissement.

Elle ne dispose pas d'établissement secondaire.

Le capital social de la Société s'élève à 813.200 (huit cent treize mille deux cents) euros. Il est divisé en 8.132 (huit cent trente-deux) actions de 100 (cent) euros nominal chacune environ, intégralement libérées et réparties entre les associés comme suit :

- Monsieur Patrick PANOUILLERES,.....2.037 actions,
- Société SAS FM AUDIT,.....4.062 actions,
- Société AC2R AUDIT, 2.033 actions,

Total égal au nombre d'actions composant le capital social8.132 actions.

La Société est dirigée par Monsieur Patrick PANOUILLERES, ès qualité de Président, et Monsieur Marc TESSEYDRE, ès qualités de Directeur Général.

Aux termes de l'article 3 des statuts, la Société a pour objet, dans tous pays :

- l'exercice de la profession d'expert-comptable, dès son inscription au tableau de l'ordre des experts comptables,
- l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes,

La Société CDB AUDIT a également une activité de détention de titres de participation.

Les parties conviennent de ne pas relater plus avant les dispositions des statuts de la Société CDB AUDIT, déclarant parfaitement les connaître par la communication qui leur en a été faite, préalablement à la conclusion des présentes.

Le fonds d'expertise comptable, inclus dans la Branche d'Activité Apportée, appartient à Société apporteuse pour l'avoir reçu, en date du 30 septembre 2016, par transmission universelle du patrimoine suite à la dissolution sans liquidation de la Société CDB CONSEILS, Société par Actions Simplifiée au capital de 192.600 euros, dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au R.C.S. d'AGEN sous le numéro 380 359 935., filiale détenue à 100% (**pièce annexe n°2**).

2/ La Société CABINET HUSSON, Société bénéficiaire, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 160.000 euros, dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN (47), sous le numéro 026 420 091,

Un extrait K-Bis de la Société demeurera ci-annexé (**pièce annexe n°3**).

La Société CABINET HUSSON a été constituée le 18 janvier 1964 pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés intervenue le 14 mai 1964.

La Société a pour date d'arrêté des comptes le 31 mai de chaque année.

Le siège social de la Société est également le lieu de son principal établissement.

Elle ne dispose pas d'établissement secondaire.

Le capital social de la Société s'élève à 160.000 (cent soixante mille) euros. Il est divisé en 10.000 (dix mille) actions de 16 (seize) euros nominal chacune environ, intégralement libérées et réparties entre les associés comme suit :

- Monsieur Patrick PANOUILLERES,.....2 actions,
- Monsieur Marc TEYSSÉDRE,.....1 action,
- Société FM AUDIT, 2 actions,
- Monsieur Romain RIBOTTA,.....1 action,
- Société CDB AUDIT,.....9.994 actions,

Total égal au nombre d'actions composant le capital social.....10.000 actions.

La Société est dirigée par Monsieur Patrick PANOUILLERES, ès qualité de Président, et Monsieur Marc TESSEYDRE, ès qualités de Directeur Général.

Aux termes de l'article 3 des statuts, la Société a pour objet, dans tous pays :

- l'exercice de la profession d'expert-comptable, dès son inscription au tableau de l'ordre des experts comptables,
- l'exercice de la profession de commissaire aux comptes, dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes,

Les parties conviennent de ne pas relater plus avant les dispositions des statuts de la Société CABINET HUSSON, déclarant parfaitement les connaître par la communication qui leur en a été faite, préalablement à la conclusion des présentes.

Article 3 : LIENS ENTRE LES SOCIETES

Direction de la société :

Les deux sociétés ont des dirigeants communs, savoir Monsieur Patrick PANOULLERES, ès qualité de Président, et Monsieur Marc TESSEYDRE, ès qualités de Directeur Général.

Liens en capital :

La Société apporteuse détient 99,94% du capital social de la Société bénéficiaire de l'apport.

Article 4 : MOTIFS ET BUTS DE L'APPORT

Les parties rappellent que :

- la Société CDB AUDIT, Société apporteuse, exerce la profession d'expertise comptable et de commissaire aux comptes, ainsi qu'une activité de détention de titres de participation
- la Société CABINET HUSSON, Société bénéficiaire, exerce également une activité d'exercice comptable et de commissaire aux comptes.

Compte tenu de l'exercice de cette profession commune, et de la volonté de la Société CDB AUDIT de se concentrer exclusivement sur son activité de détention de titres de participation, la Société CDB AUDIT a envisagé cette opération d'apport partiel d'actif.

Une telle opération est de nature à simplifier la gestion administrative, comptable et financière des deux sociétés et d'une manière générale, les structures actuellement en place.

Elle permettra de réaliser des économies de frais généraux en recentrant l'activité d'expertise comptable dans une même Société, étant précisé que les Parties exercent leur activité d'expertise comptable dans un même lieu.

L'apport envisagé constitue donc une opération de restructuration interne permettant la constitution d'un pôle d'activités unique d'expertise comptable.

Dans ce cadre, la Branche d'Activité Apportée comprend, sans exception ni réserve, la branche complète d'activité d'expertise comptable de la Société CDB AUDIT.

Article 5 : COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION

Les comptes de la Société apporteuse et de la Société bénéficiaire, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés au 31 mai 2016, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

Les bilans, comptes de résultat et annexes de la Société apporteuse et de la Société bénéficiaire arrêtés au 31 mai 2016 sont ci-annexés (**pièces annexes n°4 et 5**).

Il est rappelé que le fonds d'expertise comptable, inclus dans la Branche d'Activité Apportée, appartient à la Société apporteuse pour l'avoir obtenu par transmission universelle du patrimoine suite à la dissolution sans liquidation de la Société CDB CONSEILS, Société par Actions Simplifiée au capital de 192.600 euros, dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au R.C.S. d'AGEN sous le numéro 380 359 935., filiale détenue à 100%.

Les éléments d'actif et de passif de la Société CDB CONSEILS n'apparaissent pas dans les comptes de la Société apporteuse clos au 31 mai 2016, ladite transmission universelle du patrimoine étant intervenue en date du 30 septembre 2016.

Dès lors, il y a lieu de tenir compte, outre des comptes de la Société apporteuse clos au 31 mai 2016, de la situation comptable de la Société CDB CONSEILS au 30 septembre 2016 ainsi qu'il ressort de la balance générale ci-jointe (**pièce annexe n°6**).

Article 6 : METHODE D'EVALUATION

La présente opération étant réalisée entre sociétés sous contrôle commun, la Branche d'Activité Apportée à la Société CABINET HUSSON est apportée pour leur valeur nette comptable au 1^{er} octobre 2016, conformément aux règles 2004-1 du 4 mai 2004 du Comité de la Réglementation Comptable.

Cela exposé, il est passé aux conventions, ci-après, relatives aux apports faits à titre d'apport partiel d'actif par la Société apporteuse à la Société bénéficiaire.

PREMIERE PARTIE - APPORT PARTIEL D'ACTIF

Article 7 : DISPOSITIONS APPLICABLES

La Société apporteuse fait apport, sous les garanties ordinaires et de droit, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées à la Société CABINET HUSSON, ce qui est accepté par cette dernière, de la propriété des biens, droits et obligations constituant la Branche d'Activité Apportée.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

La Branche d'Activité Apportée sera dévolue à la Société CABINET HUSSON, Société bénéficiaire, dans l'état où elle se trouvera le jour de la réalisation définitive de l'apport.

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la Branche d'Activité Apportée comprend l'ensemble des éléments constituant une branche complète d'activité au sens de l'article 210 B du CGI.

La Branche d'Activité Apportée comprend :

- La clientèle, l'achalandage et plus généralement tous les éléments corporels et incorporels composant la Branche d'Activité Apportée,
- Tous les fichiers, documents administratifs, juridiques et techniques se rapportant directement et exclusivement à la Branche d'Activité Apportée,
- Les contrats de travail, droits et obligations y attachées se rapportant à la Branche d'Activité Apportée tels que listés en annexe (**pièce annexe n°7**),
- Et plus généralement tous les droits et obligations nécessaires à l'exploitation de la Branche d'Activité Apportée par la Société bénéficiaire.

La Société bénéficiaire prendra en charge et acquittera, au lieu et place de la Société apporteuse, le passif de cette dernière à compter de la Date d'effet de l'apport partiel d'actif.

Il est expressément convenu que le passif transmis sera supporté par la Société bénéficiaire seule, **sans solidarité de la Société apporteuse.**

Les éléments d'actif et de passif de la branche d'activité apportée sont synthétisés ci-dessous.

Conformément à la réglementation comptable (PCG art 720-1 et 740-1 issu du règlement ANC 2014-03 en cours d'homologation), les éléments d'actif et de passif sont apportés pour leur valeur nette comptable au 1^{er} octobre 2016.

Article 8 : DESCRIPTION DE LA BRANCHE D'ACTIVITE APPORTEE**A) DESIGNATION DES BIENS APPORTES****§ 1 - Eléments de l'actif immobilisé**

Eléments apportés	Valeur nette comptable
Immobilisations incorporelles	<i>Pour mémoire</i>
Immobilisations corporelles	
- A.A.I. Divers	300 euros
- Mobiliers	68 euros
Titres CDB IMMO	500 euros
Autre immobilisations financière (dépôt de garantie SCI BELVEDERE)	2.947 euros
TOTAL	3.815 euros

La propriété des parts sociales apportées résulte de la mention figurant dans les statuts de la Société CDB IMMO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros dont le siège social est sis « Le Belvédère » - 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 450 903 521.

§ 2 - Eléments de l'actif circulant et comptes de régularisation

Eléments apportés	Valeur nette comptable
Créances clients	
- centralisation clients	36.882 euros
- clients douteux	68.597 euros
- provisions créances douteuses	- 63.910 euros
Créances fournisseurs	1.740 euros
Etat, impôts sur les bénéfices	
- Impôt sur les bénéfices	3.960 euros
Etat, taxes sur CA	
- TVA déductible	194 euros
Autre créances :	
- C/C CDB IMMO	102.602 euros
Dépôt à terme	50.000 euros
Disponibilités :	
- Banque populaire	1.142 euros
- Caisse d'épargne	447 euros
TOTAL	201.654 euros

Récapitulation des évaluations des éléments de l'actif :

1. Eléments de l'actif immobilisé.....	3.815 euros
2. Eléments de l'actif circulant et comptes de régularisation	201.654 euros
Soit un montant de l'actif apporté de	205.469 euros

B) PASSIFS PRIS EN CHARGE

§ 1 – Emprunts et dettes financières

Eléments apportés	Valeur nette comptable
Découverts, concours bancaires - BNP	30.654 euros
TOTAL	30.654 euros

§ 2 - Dettes d'exploitation

Eléments apportés	Valeur nette comptable
Dettes fournisseurs	1.701 euros
Organismes sociaux :	
- URSSAF	9.103 euros
- Groupe DO	3.753 euros
- GAN VIE + RCRPS	2.513 euros
- CAVEC RETRAITE	901 euros
Etat, impôts sur les bénéfices - IS	3.960 euros
Etat, taxes sur le CA	
- TVA à décaisser	921 euros
- TVA collectée 20%	4.515 euros
- TVA collectée 19,6%	10.380 euros
- TVA collectée 8,50%	1.020 euros
TOTAL	38.767 euros

§ 3 – Autres dettes

Eléments apportés	Valeur nette comptable
SCI LES HAUTS DE BALMA	3.191 euros
TOTAL	3.191 euros

Récapitulation des dettes prises en charge

1. Dettes financières	30.654 euros
2. Dettes d'exploitation.....	38.767 euros
3. Autres dettes	3.191 euros
Total des dettes prises en charge.....	72.612 euros

Les éléments apportés seront repris dans la comptabilité de la Société bénéficiaire pour les valeurs d'apport ci-dessus indiquées.

Il est précisé que tous les éléments complémentaires qui s'avèreraient indispensables pour aboutir à une désignation précise et complète, en particulier en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité de la transmission résultant de l'apport, pourront faire l'objet d'états, de tableaux, déclarations, actes et tous autres documents qui seront regroupés dans un

additif au présent acte, établi d'un commun accord entre les représentants des sociétés participant à l'apport partiel d'actif.

C) DIVIDENDES

Messieurs Marc TEYSSÉDRE et Patrick PANOUILLERES, dirigeants des Sociétés CDB AUDIT et CABINET HUSSON, s'engagent à ne proposer aucune affectation à titre de dividendes jusqu'au jour de la réalisation définitive dudit apport.

D) ACTIF NET APPORTE

Différence entre l'actif apporté et le passif pris en charge, l'actif net apporté par la Société CDB AUDIT à la Société CABINET HUSSON s'élève donc à :

- Total de l'actif apporté	205.469 euros
- Total du passif pris en charge	- 72.612 euros
- Dividendes à verser	- 0 euro

Soit un actif net apporté de..... 132.857 euros

D) ENGAGEMENT HORS BILAN

Outre les éléments d'actifs et de passif ci-dessus visés, sont apportés à la Société bénéficiaire les engagements pris par la Société apporteuse ou dont celle-ci bénéficie, le cas échéant, pour l'exploitation de la Branche d'Activités Apportée, qui figurent en « hors bilan » dans les comptes de la Société apporteuse 1^{er} octobre 2016.

DEUXIEME PARTIE - DATE D'EFFET - PROPRIETE - JOUISSANCE

La Société CABINET HUSSON sera propriétaire et prendra possession des biens et droits composant la Branche d'Activité Apportée à compter du jour de la réalisation définitive dudit apport, soit à l'issue de la dernière des assemblées générales appelée à se prononcer sur l'apport décrit aux présentes.

Jusqu'audit jour, la Société apporteuse continuera de gérer, avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble des biens et droits apportés.

Toutefois, de convention expresse, il est stipulé que le présent apport partiel d'actif prendra effet fiscalement et comptablement **rétroactivement au 1^{er} octobre 2016**.

En conséquence, toutes les opérations faites depuis cette date et concernant la Branche d'Activité Apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits de la Société bénéficiaire.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à Société bénéficiaire, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant dans la balance de la Société CDB CONSEILS au 30 septembre 2016.

A cet égard, le représentant de la Société apporteuse déclare qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} octobre 2016 (et qu'il s'engage à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

TROISIEME PARTIE - CHARGES ET CONDITIONS

Article 9 – CHARGES ET CONDITIONS

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière et, notamment, sous celles suivantes que la Société bénéficiaire s'oblige à exécuter :

- 1) La Société bénéficiaire prendra les biens et droits composant la Branche d'Activité Apportée avec tous les éléments corporels et incorporels, en ce compris les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera, à la date de la réalisation de l'apport, sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- 2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et tous abonnements quelconques.
- 3) Elle sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la Société apporteuse.
- 4) Elle supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, droits, taxes, primes et cotisations d'assurances, redevances d'abonnements, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits composant la Branche d'Activité Apportée.
- 5) Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celles dont font partie les biens et droits apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- 6) Elle sera tenue à l'acquit de la totalité du passif grevant les apports de la Société apporteuse, tel qu'il est indiqué aux présentes, dans les termes et conditions où il est, ou deviendra, exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exclusion de toutes les conditions d'actes ou de titres de créances pouvant exister, comme la Société apporteuse est tenue de le faire elle-même.

Il est ici précisé que le montant ci-dessus indiqué du passif de la Société apporteuse, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Toutefois, la Société apporteuse prendra à sa charge les passifs de la Branche d'Activité Apportée ayant une cause antérieure à la date d'effet de l'apport partiel d'actif mais qui ne se révéleraient qu'après cette date.

7) Elle sera substituée à la Société apporteuse dans les litiges et dans les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, devant toutes juridictions dans la mesure où ils concernent les biens et droits apportés.

8) Conformément à la loi, les contrats de travail en cours avec les membres du personnel de la Société apporteuse, affectés à l'exploitation de la Branche d'Activité Apportée, se

poursuivront avec la Société bénéficiaire qui se substituera purement et simplement à la Société apporteuse, conformément à l'article 1224-1 du Code du travail, du seul fait de la réalisation du présent apport partiel d'actif dans le bénéfice et la charge des contrats de travail des salariés transférés.

Article 10 – EXCLUSION DE SOLIDARITE

La Société apporteuse et la Société bénéficiaire conviennent expressément d'écarter toute solidarité entre elles concernant les dettes transférées au titre de la Branche d'Activité Apportée, conformément à l'article L 236-21 du Code de commerce.

Les créanciers de la Société apporteuse et ceux de la Société bénéficiaire dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet d'apport partiel d'actif pourront faire opposition dans les conditions légales, étant précisé que l'opposition formée par un créancier n'aurait pas pour effet d'interdire la poursuite des opérations d'apport.

De son côté, la Société apporteuse s'oblige à fournir à la Société bénéficiaire tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque, la transmission des biens et droits composant la Branche d'Activité Apportée et l'entier effet des présentes conventions.

Article 11 - AGREMENT

11.1. Concernant les titres apportés

La Société apporteuse s'oblige à obtenir, préalablement à la date de réalisation de l'apport, l'agrément de la Société bénéficiaire en vue de la transmission à son profit des droits sociaux apportés.

11.2. Concernant les contrats apportés

La Société bénéficiaire fera son affaire personnelle de l'obtention de toutes autorisations et agrément par tous tiers de la subrogation de celle-ci dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature compris dans la Branche d'Activité Apportée.

La Société apporteuse s'engage, de son côté, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert desdits contrats et à faire ses meilleurs efforts pour en faciliter la transmission à la Société bénéficiaire.

La Société apporteuse s'oblige, à première réquisition de la Société bénéficiaire, à faire établir tous actes réitératifs ou confirmatifs des présents apports, et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Elle s'oblige, encore, à remettre et à livrer à la Société bénéficiaire, aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

QUATRIEME PARTIE - REMUNERATION DES APPORTS – AUGMENTATION DE CAPITAL

Article 12 : METHODE DE VALORISATION

12.1. Principe

La présente opération étant réalisée entre sociétés sous contrôle commun, la Branche d'Activité Apportée à la Société CABINET HUSSON est apportée pour sa valeur nette comptable au 1^{er} octobre 2016, conformément aux règles 2004-1 du 4 mai 2004 du Comité de la Réglementation Comptable.

Toutefois, afin de déterminer la valeur réelle des apports de la Société apporteuse et la rémunération attribuée à la Société Apporteuse, les parties sont convenues de déterminer la valeur de la Société Bénéficiaire et la Branche d'Activité Apportée ainsi qu'il est précisé en annexe (**pièce annexe n°8**).

Conformément aux dispositions des articles L.236-10 et L.225-147 du Code de Commerce, la présente opération sera soumise au contrôle d'un Commissaire aux Apports, lequel sera chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués par la Société CDB AUDIT, et d'en faire rapport.

Aux termes des délibérations des associés des Société CDB AUDIT et CABINET HUSSON en date du 31 octobre 2016, la Société SARL D.D.L AUDIT dont le siège social est sis 43, rue du Moulin Rouge - 33200 BORDEAUX, a été nommée en qualité de Commissaire aux apports.

12.2. Conclusions

Compte tenu des méthodes de valorisation retenues par les parties exposées en annexe (**pièce annexe n°8**), la valeur de la société Bénéficiaire de la Branche d'Activité Apportée s'établit comme suit :

	Société CABINET HUSSON	Branche d'Activité Apportée
Valeur	1.567.748 euros	327.798 euros
Nombre d'actions composant le capital social	10.000	/
Valeur retenue de chaque part sociale	156.77 euros	/

Il en résulte le rapport d'échange suivant :

Valorisation de la Branche d'Activité Apportée par la Société Apporteuse
Valorisation de la Société CABINET HUSSON, Société Bénéficiaire

$$= \frac{327.798}{1.567.748} = 0,2090884$$

De telle sorte qu'il faut créer, au titre de l'augmentation de capital de la Société CABINET HUSSON : $10.000 \times 0,2090884 = 2.090,884$ actions arrondies à 2.090 actions.

En conséquence de ce qui précède, si l'apport partiel d'actif se réalise, le capital de la Société CABINET HUSSON serait réparti comme suit :

• Monsieur Patrick PANOULLERES,.....	2 actions,
• Monsieur Marc TEYSSEDE,.....	1 action,
• Société FM AUDIT,	2 actions,
• Monsieur Romain RIBOTTA,.....	1 action,
• Société CDB AUDIT,.....	<u>12.084 actions,</u>
Total du nombre d'actions composant le capital social	12.090 actions

Article 13 : REMUNERATION DES APPORTS – PRIME D'APPORT – AUGMENTATION DU CAPITAL

Ainsi qu'il a été précisé ci-dessus, la valeur nette des biens et droits apportés s'élève à 132.857 euros.

Conformément aux méthodes de valorisation exposées en annexe (**pièce annexe n°8**) et à l'article 12 des présentes, en rémunération des apports faits à la Société bénéficiaire, il devrait être attribué à la Société CDB AUDIT, Société Apporteuse, 2.090 actions d'une valeur nominale de 16 euros nominal chacune, créées par la Société CABINET HUSSON à titre d'augmentation de son capital pour un montant total de 33.440 euros.

Ces actions porteront jouissance rétroactivement à compter du 1^{er} octobre 2016.

Elles seront entièrement assimilées aux actions anciennes, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toutes retenues d'impôt en sorte que toutes les actions de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit la somme de 132.857 euros) et la valeur nominale des actions qui seront créées par la Société bénéficiaire, au titre de l'augmentation du capital susvisée (soit la somme de 33.440 euros), égale en conséquence à la somme de 99.417 euros, constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de la Société bénéficiaire et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux de la société.

SIXIEME PARTIE - CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente opération d'apport partiel d'actif est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- 1) Soumission de l'opération d'apport partiel d'actif au contrôle d'un Commissaire aux Apports chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des apports en nature devant être effectués à la Société CABINET HUSSON ;
- 2) Approbation de l'apport partiel d'actif par une décision collective des associés de la Société apporteuse, au vu des rapports du Président et du commissaire aux apports,
- 3) Approbation de l'apport partiel d'actif par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société bénéficiaire, au vu des rapports du Président et du commissaire aux apports, devant décider également l'augmentation corrélative du capital social de 33.440 euros et constater sa réalisation ainsi que celle de l'apport partiel d'actif.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes des décisions collectives des associés.

La constatation matérielle de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

A défaut de réalisation de ces conditions suspensives au plus tard le 31 janvier 2017, la présente convention sera considérée comme caduque, sans indemnité de part ni d'autre.

SEPTIEME PARTIE - REGIME FISCAL

Article 14 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, l'apport partiel d'actif prend effet rétroactivement le 1^{er} octobre 2016.

En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la Branche d'Activité Apportée, seront englobés dans le résultat imposable de la Société bénéficiaire des apports.

La Branche d'Activité Apportée constituant une branche complète et autonome d'activité, avec une clientèle et des moyens propres, susceptible de pouvoir fonctionner par ses propres moyens, la Société apporteuse et la Société bénéficiaire, toutes deux imposables à l'impôt sur les sociétés, conviennent, en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, de placer le présent apport partiel d'actif sous le régime spécial prévu à l'article 210 B du Code général des impôts, dont les conditions d'application sont satisfaites.

Pour l'application de l'article 210 B du Code général des impôts, la Société apporteuse prend les engagements suivants :

- 1) Conserver les titres reçus en rémunération des apports pendant un délai de trois ans à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital de la Société bénéficiaire ;
- 2) Calculer, ultérieurement, les plus-values (ou les moins-values) résultant de la cession de ces mêmes titres d'après la valeur qu'avaient les biens apportés, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures ;
- 3) Accomplir les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du CGI et joindre à sa déclaration de résultat un état de suivi des plus-values conforme aux exigences de l'administration.

De son côté, la Société bénéficiaire, prend les engagements suivants :

- 1) Les éléments d'actifs immobilisés apportés étant valorisés à la valeur comptable, la Société bénéficiaire reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société apporteuse en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actifs immobilisés et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés.

Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société apporteuse.

- 2) La Société bénéficiaire reprendra au passif de son bilan les provisions afférentes à la Branche d'Activité Apportée dont l'imposition a été différée chez la Société apporteuse.
- 3) La Société bénéficiaire se substituera à la Société apporteuse pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée.

4) La Société bénéficiaire calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse.

5) La Société bénéficiaire inscrira à son bilan les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société apporteuse ou, à défaut, comprendra dans les résultats de l'exercice de l'apport le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la Société apporteuse.

Les Sociétés apporteuse et bénéficiaire joindront à leurs déclarations de résultat l'état de suivi prévu à l'article 54 septième du C.G.I.

En outre, la Société bénéficiaire devra tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article susvisé.

Article 15 : TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Les représentants de la Société apporteuse et de la Société bénéficiaire des apports constatent que l'apport partiel d'actif emporte transmission d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI.

Par conséquent, les apports d'immeubles, de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises compris dans la Branche d'Activité Apportée sont dispensés de TVA.

Conformément aux dispositions légales susvisées, la Société bénéficiaire des apports continuera en la personne de la Société apporteuse notamment à raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

Article 16 : DROITS D'ENREGISTREMENT

La présente convention sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Au regard des droits d'enregistrement, la Société apporteuse et la Société bénéficiaire déclarent que :

- les éléments apportés portent sur une branche complète et autonome d'activité et qu'ils sont rémunérés par l'attribution de droits représentatifs du capital de la Société bénéficiaire des apports, sans faire l'objet d'un règlement sous une autre forme,
- la Société apporteuse et la Société bénéficiaire sont toutes deux passibles de l'impôt sur les sociétés.

En conséquence, la Société apporteuse et la Société bénéficiaire entendent placer le présent apport partiel d'actif sous le régime prévu à l'article 816 du CGI.

Dès lors, les actes constatant la réalisation de la fusion seront enregistrés moyennant le paiement du seul droit fixe de 375 euros.

Le présent traité sera enregistré au tarif des actes innomés.

Article 17 : AUTRES TAXES

La société bénéficiaire s'engage à prendre en charge, le cas échéant, la taxe d'apprentissage et la participation des employeurs à la formation professionnelle continue qui pourraient demeurer dues par la Société apporteuse au 1^{er} octobre 2016, pour les salariés transférés au titre de la Branche d'Activité Apportée.

En vertu du principe selon lequel la contribution économique territoriale est due pour l'année entière par le redevable qui exerce l'activité imposable au 1er janvier, la Société apporteuse demeurera redevable de la contribution économique territoriale pour l'année 2016.

Article 18 : OPERATIONS ANTERIEURES

La Société bénéficiaire des apports s'engage à reprendre, en tant que de besoin, le bénéfice et/ou la charge des engagements d'ordre fiscal afférents aux éléments compris dans les apports qui auraient pu être antérieurement souscrits par la Société apporteuse à l'occasion d'opérations ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur, notamment en matière de droits d'enregistrement et d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxes sur le chiffre d'affaires, et en particulier à l'occasion de fusions ou d'apports partiels d'actif soumises aux dispositions des articles 210 A et 210 B du Code général des impôts et qui se rapporteraient à des éléments transmis avec la Branche d'Activité Apportée.

HUITIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES

Article 19 : FORMALITES

a) La Société bénéficiaire remplira dans les délais légaux toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués par la Société apporteuse.

b) Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires devant toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

c) Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés. Le contrat d'apport partiel d'actifs sera publié, conformément à la loi, de telle sorte que le délai accordé aux créanciers pour former opposition à la suite de cette publicité soit expiré avant la tenue des assemblées appelées à statuer sur l'apport partiel d'actif.

Les oppositions, s'il y en a, seront portées devant le Tribunal de Commerce compétent qui en réglera le sort.

Article 20 : DESISTEMENT

Monsieur Patrick PANOUILLERES, ès qualités de Président de la Société CDB AUDIT, déclare désister purement et simplement la Société CABINET HUSSON de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite Société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société bénéficiaire, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Apporteuse, pour quelque cause que ce soit.

Article 21 : REMISE DE TITRES

Il sera remis à la Société bénéficiaire des apports, lors de la réalisation définitive du présent apport partiel d'actif, les titres et attestations de propriété, et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs à la Branche d'Activité Apportée.

Article 22 : FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donneront ouverture les apports, ainsi que ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la Société bénéficiaire, ainsi que son représentant l'y oblige.

Article 23 : INTEGRALITE DE L'ACCORD DES PARTIES

Le présent contrat d'apport partiel d'actif et ses annexes représentent l'intégralité de l'accord entre les Parties quant à la Branche d'Activité Apportée.

Les Parties affirment, sous les peines édictées à l'article 1837 du Code général des impôts, que ce contrat exprime l'intégralité de la rémunération des apports de la Société apporteuse et

reconnaissent être informées des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

Article 24 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des Sociétés en cause, ès qualités, élisent domicile en leurs sièges sociaux respectifs.

Article 25 : POUVOIRS

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès qualités, représentant les Sociétés concernées par l'apport partiel d'actif, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

Fait à Foulayronnes
Le 2 décembre 2016
En 6 exemplaires

Pour la Société CDB AUDIT

Patrick PANOILLERES

Président

Pour la CABINET HUSSON

Patrick PANOILLERES

Président

Enregistré à : SIE D'AGEN

Le 07/12/2016 Bordereau n°2016/1 329 Case n°5

Enregistrement : 125 €

Pénalités :

Ext 3899

Total liquidé : cent vingt-cinq euros

Montant reçu : cent vingt-cinq euros

L'Agente des impôts

Odette BERGAGNINI
Agent administratif principal
des Finances publiques

En accord entre les parties, les présentes reliées par ASSEMBLACT empêchant toute substitution ou addition, sont seulement signées à la dernière page.

PIECES ANNEXES

Pièce n° 1 : Extrait K-bis de la Société CDB AUDIT ;

Pièce n° 2 : Extraits K-bis de la Société CDB CONSEILS (TUP au profit de la Société CDB AUDIT) ;

Pièce n° 3 : Extrait K-bis de la Société CABINET HUSSON ;


Pièce n° 4 : Comptes arrêtés au 31 mai 2016 de la Société CDB AUDIT ;

Pièce n° 5 : Comptes arrêtés au 31 mai 2016 de la Société CABINET HUSSON ;

Pièce n° 6 : Balance générale de la Société CDB CONSEILS au 30 septembre 2016 ;

Pièce n° 7 : Liste des contrats de travail, droits et obligations y attachées se rapportant à la Branche d'Activité Apportée ;

Pièce n° 8 : Valorisation des sociétés.



Greffes du Tribunal de Commerce d'Agen

6 rue Lomet
47002 AGEN CEDEX

N° de gestion 2003B00148

AGENS

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 27 septembre 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro

444 110 290 RCS Agen

Date d'immatriculation

10/06/2003

Dénomination ou raison sociale

**CDB AUDIT SAS DE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Capital social

813 200,00 Euros

Adresse du siège

le Belvédère 47510 Foulayronnes

Durée de la personne morale

Jusqu'au 09/06/2102

Date de clôture de l'exercice social

31 mai

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms

PANOUILLERES Patrick José

Date et lieu de naissance

Le 22/06/1964 à Moissac (82)

Nationalité

Française

Domicile personnel

87 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 47300 Villeneuve-sur-Lot

Directeur général

Nom, prénoms

TEYSSÉDRE Marc

Date et lieu de naissance

Le 17/09/1978 à Agen (47)

Nationalité

Française

Domicile personnel

25 rue de l'Ecole 47550 Boé

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination

CABINET CONSTANT

Forme juridique

Société anonyme

Adresse

3 avenue Jean Admirat 46300 Gourdon

Immatriculation au RCS, numéro

305 274 102 RCS Cahors

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination

CABINET BAROUH

Forme juridique

Société anonyme

Adresse

le Belvédère 47510 Foulayronnes

Immatriculation au RCS, numéro

398 386 136 RCS Agen

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

le Belvédère 47510 Foulayronnes

Activité(s) exercée(s)

Dans tous pays, l'exercice des missions d'expert-comptable et de commissaire
aux comptes

Date de commencement d'activité

01/11/2002

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Greffé du Tribunal de Commerce d'Agen
6 rue Lomel
47002 AGEN CEDEX
N° de gestion 2003B00148

JEANES

Le Greffier

VALENT



FIN DE L'EXTRAIT

LEGALE

AGENS

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 20 octobre 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro : 026 420 091 R.C.S. Agen
Date d'immatriculation : 14/05/1964
Dénomination ou raison sociale : CABINET HUSSON SAS SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Capital social : 160 000,00 Euros
Adresse du siège : le Belvédère 47510 Foulayronnes
Durée de la personne morale : Jusqu'au 02/03/2063
Date de clôture de l'exercice social : 31 mai

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms : PANOULLERES Patrick, José
Date et lieu de naissance : Le 22/06/1964 à Moissac (82)
Nationalité : Française
Domicile personnel : 87 avenue du Mechal de Lattre de Tassigny 47300 Villeneuve-sur-Lot

Directeur général

Nom, prénoms : TEYSSEDRE Marc, Xavier
Date et lieu de naissance : Le 17/09/1978 à Agen (47)
Nationalité : Française
Domicile personnel : 25 rue de l'Ecole 47550 Boé

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination : CABINET CONSTANT ROLAND
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : route DE SARLAT LE MONT SAINT JEAN 46300 Gourdon
Immatriculation au RCS, numéro : 305-274 102 RCS Cahors

Commissaire aux comptes suppléant

Dénomination : CABINET BAROUH
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : "Le Belvédère" 47510 Foulayronnes
Immatriculation au RCS, numéro : 398 386 136 RCS Agen

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement : le Belvédère 47510 Foulayronnes
Enseigne : CABINET HUSSON
Activité(s) exercée(s) : Expert comptable commissaire aux comptes
Date de commencement d'activité : 03/03/1964
Origine du fonds ou de l'activité : Création
Mode d'exploitation : Exploitation directe

Greffé du Tribunal de Commerce d'Agen
6 rue Lomet
47002 AGEN CEDEX

N° de gestion 1964B00009

AGENCE

Le Greffier

VALEUR



FIN DE L'EXTRAIT

LEVALE

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 27 septembre 2016

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	380 359 935 R.C.S. Agen
<i>Date d'immatriculation</i>	28/12/1990
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	CDB CONSEILS SAS STE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AU COMPTES
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	192 600,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	le Belvédère 47510 Foulayronnes
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 27/12/2089
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 mai

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	PANOULLERES Patrick José
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 22/06/1964 à Moissac (82)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	87 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 47300 Villeneuve-sur-Lot

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	TEYSSÉDRE Marc Xavier
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 17/09/1978 à Agen (47)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	25 rue de l'Ecole 47550 Boé

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	CABINET CONSTANT
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Adresse</i>	route de Sarlat le Mont-Saint-Jean 46300 Gourdon
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	305 274 102 RCS Cahors

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	CABINET BAROUH
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à conseil d'administration
<i>Adresse</i>	39 rue Palissy 47000 Agen
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	398 386 136 RCS Agen

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	le Belvédère 47510 Foulayronnes
<i>Enseigne</i>	C.D.B. CONSEILS SAS
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes (sous réserve de l'inscription sur la liste des commissaires aux comptes)
<i>Date de commencement d'activité</i>	27/12/1990
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe



DISSOLUTION OU DECISION PRONONCANT LA NULLITE

- Mention n° 5957 du 27/09/2016

Dissolution de la société suite à réunion de toutes les parts en une seule main
à compter du 24/08/2016

Décision de l'associé unique en date du 24/08/2016

Dénomination de l'associé unique : CDB AUDIT RCS AGEN 444 110 290

Journal d'annonces légales : LA DEPECHE DU MIDI en date du 30/08/2016

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



ASSOCIÉS EXPERTS-COMPTABLES
PATRICK PANOUILLERES
MARC TEYSSEDE
FRANÇOIS MAUMER
ROMAIN RIBOTTA

**GROUPE
CDB**

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEILS

CDB AUDIT

Le Belvédère
47510 FOULAYRONNES

COMPTES ANNUELS AU 31 MAI 2016

CDB CONSEILS

«LE BELVÉDÈRE» 47510 FOULAYRONNES - T/ 05.53.95.66.35 - F/ 05.53.95.82.87

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION AQUITAINE, MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AGEN
SAS AU CAPITAL DE 192 600 EUROS - RCS AGEN B 380 359 935 - APE 6920 Z - SIRET 380 359 935 00016 - N° T.V.A FR 44 380 359 935

CDB AUDIT

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Soldes Intermédiaires de gestion	5
Annexes 2016	8
PREAMBULE	8
REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	11
COMPTE RENDU DES TRAVAUX	Erreur ! Signet non défini.
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	12
Bilan détaillé	14
ACTIF	14
<i>Actif immobilisé</i>	<i>14</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>14</i>
PASSIF	15
<i>Capitaux Propres</i>	<i>15</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>15</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>15</i>
Compte de résultat détaillé	16
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	17
Tableau de financement	19
Liasse fiscale	23

COMPTES ANNUELS

Bilan

Présenté en Euro

ACTIF	au 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Bruit	Amort prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 281 382		1 281 382	1 281 382	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	1 281 382		1 281 382	1 281 382	
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	120		120		12
. Autres	111 140		111 140	279 899	- 168 75
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 033		1 033	906	127
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	893		893		84
TOTAL (II)	113 186		113 186	280 805	- 167 619
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 394 568		1 394 568	1 562 187	- 167 6

Bilan (suite)

PASSIF	Présenté en Euros		
	01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 813 200)	813 200	813 200	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles	64 028	60 652	3 376
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	324 235	475 590	- 151 355
Résultat de l'exercice			
Subventions d'investissement	-1 717	67 519	- 69 236
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 199 746	1 416 961	217 215
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	193 861	145 092	48 769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	893	133	760
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68		68
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	194 822	145 226	49 596
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 394 568	1 562 187	- 167 619

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation sur 12 mois		%	
	France	Exportations	Total	Total					
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			1 649	3 076	882	28,66			
Autres achats et charges externes			68	165	- 2	-1,09			
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges			0						
Autres charges									
Total des charges d'exploitation (II)			1 717	3 241	880	2,15			
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 717	3 241	880	2,15			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				71 114	- 71 114	-100			
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)				71 114	71 114	100			
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	355	- 355	-100			
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières (VI)			0	355	355	100			
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			0	70 759	70 759	100			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV-V-VI)			1 717	67 519	71 640	106,1			

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (VIII+V+VII)		71 114	71 114	100
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 717	3 595	526	14,63
RESULTAT NET	-1 717	67 519	-71 640	-106,10
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/05/2016 (05 MOIS)	Exercice clos le 31/02/2015 (12 MOIS)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue				
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice				
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)				
Taux de marge brute sur production	%	%		
Marge brute globale (I+II)				
Taux de marge brute globale	%	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 649	3 076	- 1 427	-46,39
Valeur ajoutée produite	-1 649	-3 076	-1 427	-46,39
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	%	%		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	68	165	- 97	-58,19
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	-1 717	-3 241	-1 524	-47,02
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	%	%		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante				
- Autres charges de gestion courante	0			
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-1 717	-3 241	-1 524	-47,02
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	%	%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations		71 114	- 71 114	-100
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	0	355	- 355	-100
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-1 717	-67 519	-69 236	-102,64
Résultat courant / chiffre d'affaires	%	%		

	Exercice clos le 31/05/2016 (09 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-1 717	67 519	69 236	102,54
Résultat net / chiffre d'affaires	%	%		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexes 2016

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/05/2016 a une durée de 05 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 394 567,90 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 717,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/09/2016 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2016 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 281 382

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 281 382			1 281 382
TOTAL	1 281 382			

Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
TOTAL				

Etat des créances = 112 153

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	112 153	112 153	
TOTAL	112 153	112 153	

Charges constatées d'avance = 893

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2016 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 813 200

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	8132	100,00	813 200
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8132	100,00	813 200

Etat des dettes = 194 822

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	193 861	193 861		
Fournisseurs	893	893		
Dettes fiscales & sociales	68	68		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	194 822	194 822		

Charges à payer par postes du bilan = 961

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	893
Dettes fiscales & sociales	68
Autres dettes	
TOTAL	961

Annexes 2016 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 893

		Montant
Charges constatées d'avance	Charges constatees d'avnce(486000)	893
	TOTAL	893

Charges à payer = 961

		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Fourniss.fact.non parv.(408100)	893
	TOTAL	893

		Montant
Dettes fiscales et sociales	Etat charges a payer(448600)	68
	TOTAL	68

Annexes 2016 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/05/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	5 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	813 200	813 200	813 200	813 200	813 200
b) Nombre d'actions émises	8 132	8 132	8 132	8 132	8 132
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1 717	67 519	19 269	-1 036	13 180
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 717	67 519	19 269	-1 036	13 180
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 717	67 519	19 269	-1 036	13 180
f) Montants des bénéfices distribués	63 430	16 261			
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	8	2	-0	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	8	2	-0	2
c) Dividende versé à chaque action	8	2			
V - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

COMPTES ANNUELS DETAILLES

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (06 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort/prov	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres participations	1 281 382		1 281 382	1 281 382	
261000 TITRES PARTIC. CDB CONSEILS	1 281 382		1 281 382	1 281 382	
TOTAL (I)	1 281 382		1 281 382	1 281 382	
Actif circulant					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	120		120		120
445860 TVA S/FRES NON PARVENUES	120		120		120
. Autres	111 140		111 140	279 899	- 168 759
451100 C/C CDB CONSEILS	111 140		111 140	279 898	- 168 758
455001 C.CT P.PANOUILLERES				1	- 1
Disponibilités	1 033		1 033	906	127
512100 BANQUE POPULAIRE	538		538	591	- 53
512102 BNP	112		112	147	- 35
512103 CAISSE EPARGNE	383		383	168	215
Charges constatées d'avance	893		893		893
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVCE	893		893		893
TOTAL (II)	113 186		113 186	280 805	- 167 619
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 394 568		1 394 568	1 562 187	- 167 619

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	01/01/2016	Exercice précédent	Variation
	31/05/2016 (05/mois)	31/12/2015 (12/mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 813 200)	813 200	813 200	
101300 CAPITAL APPELE VERSE	813 200	813 200	
Réserve légale	64 028	60 652	3 376
106100 RESERVE LEGALE	64 028	60 652	3 376
Autres réserves	324 235	475 590	- 151 355
106880 RESERVES DIVERSES	324 235	475 590	- 151 355
Résultat de l'exercice	-1 717	67 519	- 69 236
TOTAL (I)	1 199 746	1 416 961	- 217 215
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	193 861	145 092	48 769
451200 C/C CABINET HUSSON	26 000	26 000	
451300 CDB IMMO	11 651	9 451	2 200
455001 C.CT P.PANOUILLERES	27 277		27 277
455009 FM AUDIT	115 945	79 785	36 160
455010 AC2R AUDIT	12 900	29 788	- 16 888
455100 DIVIDENDES A PAYER	88	88	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893	133	760
408100 FOURNISS.FACT.NON PARV.	893	133	760
. Autres impôts, taxes et assimilés	68		68
448600 ETAT CHARGES A PAYER	68		68
TOTAL (IV)	194 822	145 226	49 596
TOTAL PASSIF (I a V)	1 394 568	1 562 187	- 167 619

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
France				
Exportations				
Total				

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Autres achats et charges externes	1 649	3 076	882	28,66
622600 HONORAIRES	600	600	840	140,00
622700 FRAIS ACTES ET CONTENT.	186	361	85	23,66
623100 ANNONCES INSERTIONS		210	- 210	-100
627500 SERVICES BANCAIRES	225	376	164	43,62
628110 COTISATIONS EXP COMP	366	877	1	0,16
628120 COTISATIONS CAC	272	653		-0,03
Impôts, taxes et versements assimilés	68	165	- 2	-1,09
635110 C.F.E	68	165	- 2	-1,09
Total des charges d'exploitation (II)	1 717	3 241	880	27,15
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)	- 1 717	3 241	- 880	27,15
Produits financiers de participations		71 114	- 71 114	-100
761100 PRODUIT DE PARTICIPATION		71 114	- 71 114	-100
Total des produits financiers (V)		71 114	- 71 114	-100
Intérêts et charges assimilées	0	355	- 355	-100
661000 CHARGES D'INTERETS		195	- 195	-100
661500 INT.CPTES COUR.DEPOT CRED	0	159	- 159	-100
Total des charges financières (VI)	0	355	- 355	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	0	70 759	- 70 759	-100
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-III-IV-V+VI)	- 1 717	67 519	- 71 640	-106,10
Total des Produits (I-III+V+VII)		71 114	- 71 114	-100
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 717	3 595	526	14,63
RESULTAT NET	- 1 717	67 519	- 71 640	-106,10

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
- Services extérieurs et autres charges externes	1 649	3 076	- 1 427	-46,39
622600 HONORAIRES	600	600		0,00
622700 FRAIS ACTES ET CONTENT.	186	361	- 175	-48,48
623100 ANNONCES INSERTIONS		210	- 210	-100
627500 SERVICES BANCAIRES	225	376	- 151	-40,16
628110 COTISATIONS EXP COMP	366	877	- 511	-58,27
628120 COTISATIONS CAC	272	653	- 381	-58,35
Valeur ajoutée produite	-1 649	3 076	1 427	46,39
- Impôts, taxes et versements assimilés	68	165	- 97	-58,79
635110 C.F.E	68	165	- 97	-58,79
Excédent brut d'exploitation	-1 717	3 241	1 524	47,02
Résultat d'exploitat^o (hors charges & prod. financie	-1 717	3 241	1 524	47,02
+ Produits financiers de participations		71 114	- 71 114	-100
761100 PRODUIT DE PARTICIPATION		71 114	- 71 114	-100
- Intérêts et charges assimilées	0	355	- 355	-100
661000 CHARGES D'INTERETS		195	- 195	-100
661500 INT. OPTES COUR. DEPOT CRED	0	159	- 159	-100
Résultat courant avant impôts	-1 717	67 519	69 236	102,5
Résultat net Comptable	-1 717	67 519	69 236	102,5

ANALYSE FINANCIERE

Tableau de financement

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice préc. 31/05/2015 (12 mois)
Ressources durables		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	-1 717	67 519
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières	387 198	187 582
Total des ressources (I)	385 481	255 101
Emplois stables		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	63 430	16 664
Réduction de capital, autres distributions		
Réduction des autres capitaux propres	152 068	105 716
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		1 779
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Remboursement des dettes financières	169 670	133 352
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des emplois (II)	385 168	256 511
Variation du fonds de roulement net global		
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)	312	
Emplois nets de fonds permanents (I-III)		1 410
Valeur du fonds de roulement à la clôture	1 085	

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exercice 31/05/2016 Solde	Exercice 31/12/2015 Solde N-1
Variations d'exploitation				
Variations des actifs d'exploitation				
Stocks de matières et approvisionnements nets				
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés nets				
Provisions pour dépréciation des clients douteux				
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)	1 013		-1 013	
Variation des comptes courants débiteurs				
Variations des dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		759	759	85
Autres dettes d'exploitation		68	68	-35
Totaux d'exploitation	-1 013	828	-186	50
Variation nette d'exploitation (A)	-186		-186	50
Variation hors exploitation				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
Totaux hors exploitation				
Variation nette hors exploitation (B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			-186	
Dégagement de l'exercice en fonds de roulement				50
Variation de trésorerie				
Variation des disponibilités	127		-127	1 360
Variation des concours bancaires				
Totaux de trésorerie	127		-127	1 360
Variation nette de trésorerie (C)	127		-127	1 360
Variation du fonds de roulement net global				
Emploi net			312	
Ressource nette				1 410

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

		31/05/2016	31/12/2015
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable	-1 717	67 519
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- Reprise sur amortissements et sur provisions		
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
	- Subventions d'investissement virées au résultat		
= Capacité d'autofinancement de l'exercice		1 717	67 519
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
	Augmentation des capitaux propres		
	Augmentation de capital et apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	387 198	187 432
	Total des ressources (I)	385 481	255 901
Diminution des capitaux propres			
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	63 430	16 634	
Réduction de capital, autres distributions			
Réductions des autres capitaux propres	152 068	105 116	
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières		1 079	
Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Remboursement des dettes financières	169 670	133 352	
Total des emplois (II)	385 168	256 511	
Variation du fonds de roulement net global			
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)		312	
Emplois nets de fonds permanents (II-I)			1 410

Tableau de financement

		Présenté en Euros	
		31/05/2016	31/05/2015
	Variations d'exploitation		
	Variations des actifs d'exploitation		
	Stocks de matières et approvisionnements		
	En-cours et produits finis		
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances clients et comptes rattachés		
	Provisions pour dépréciation des clients douteux		
	Autres créances d'exploitation		
UTILISATION		-1 013	
	Variations des dettes d'exploitation		
	Avances et acomptes reçues sur commandes		
DE LA	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759	85
	Autres dettes d'exploitation	68	-35
	Totaux d'exploitation	-186	50
VARIATION	Variation nette d'exploitation (A)	-186	50
	Variations hors exploitation		
	Variation des autres débiteurs		
	Variation des autres créditeurs		
DU FONDS	Totaux hors exploitation		
	Variation nette hors exploitation (B)		
	Variation du besoin en fonds de roulement	-186	-50
DE ROULEMENT	Variations de trésorerie		
	Variation des disponibilités		
	Variation des concours bancaires	-127	1 360
	Totaux de trésorerie	-127	1 360
	Variation nette de trésorerie (C)	-127	1 360
	Variation du fonds de roulement net global		
	Emploi net	312	
	Ressource nette		1 410

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le: **01012016** Exercice clos le: **31052016**

Déclaration sous cette formule pour le résultat d'ensemble du groupe: Régime simplifié d'imposition:

SIPME innovantes: cocher la case ci-contre: Régime normal:

Choix pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 203 07 E (chiffre d'affaires de transport maritime) cocher la case:

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: **CDB AUDIT
LE BELVEDERE
47510 FOULAYRONNES**

Adresse du siège social:

SIRET: **4 4 4 1 1 0 2 9 0 0 0 0 1 2**

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement: **05.53.95.66.35**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées: **EXPERTISE COMPTABLE ET COMMISSAIRES AUX COMPTES**

SIRET:

Si vous avez changé d'activité, cochez la case:

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (à renvoyer de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal: Bénéfice Imposable à 33 1/3%: Bénéfice Imposable à 15%: Déficit: **1 717**

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%: Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%:

PV à long terme imposables à 19%: Autres PV imposables à 19%: PV à long terme imposables à 0%: PV exonérées (art. 238 quindecies):

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sixies: Jeunes entreprises innovantes: Zone franche urbaine: Pôle de compétitivité:

Entreprise nouvelle, art. 44 septies: Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies: Autres dispositifs: Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies:

Société d'investissement immobilier cotée: Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas): Plus-values exonérées relevant du taux de 15%:

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W: dans le secteur du logement social, art. 244 quater X:

D IMPUTATIONS (à renvoyer de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (à renvoyer de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%:

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1739 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: **CABINET HUSSON SAS
LE BELVEDERE
47510 FOULAYRONNES** Tél: **05.53.95.66.35**

Nom et adresse du conseil:

Nom et adresse du CGA ou du visur conventionné: N° d'agrément du CGA:

Identité du déclarant:

Date: **03082016** Lieu: **FOULAYRONNES**

Qualité et nom du signataire:

Signature:

Tél:

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2016

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e	
		f	
		g	
		h	
		i	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		j	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
FM AUDIT	4062						
LE BELVEDERE Le Belvédère 47510 FOULAYRONNES							
Patrick PANOUILLERES PDG	2037						
87 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT							
AC2R AUDIT	2032						
24 Avenue Georges POMPIDOU 31130 BALMA							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS VALEURS A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : CDB AUDIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 10 15
 Adresse de l'entreprise LE BELVEDERE 47510 FOULAYRONNES Durée de l'exercice précédent * 11 21

Numéro SIRET * 4 4 4 1 1 0 2 9 0 0 0 0 1 2 Néant *

Exercice N clos le 31 10 15 / 21 01 16

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTE IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AP		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT		AU		
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU	1 281 382	CV	1 281 382
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF			BG		
Autres immobilisations financières * BH			BI		
TOTAL (II) BJ	1 281 382	BK	1 281 382		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		
		Autres créances (3) BZ	CA	111 260	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	111 260	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Disponibilités CF		CG	1 033		
COMPTES de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	893		
	TOTAL (III) CJ	113 186	CK	113 186	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 394 568	1A	1 394 568		

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives : CP ; (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		CDB AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :813...200.....)	DA	813 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	64 028		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	324 235		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 717)		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	1 199 746		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> E)	DV	193 861		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	893		
	Dettes fiscales et sociales	DY	68		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	194 822		
		(V)			
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 394 568		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	194 822			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH				

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations et communi	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CDB AUDIT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM
			1 717
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN
			(1 717)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(9) Dont transferts de charges		A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		CDB AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR
						KS		KT		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KV		KW		KX
						KY		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				LB		LC		LD
		Matériel de transport *				LE		LF		LG
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LH		LI		LJ	
	Emballages récupérables et divers *				LK		LL		LM	
	Immobilisations corporelles en cours				LN		LO		LP	
	Avances et acomptes									
TOTAL III										
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	1 281 382	8V		8W	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	
	TOTAL IV				LQ	1 281 382	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 281 382	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW		IX	1 520 000	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Installations générales, agencements et am. des constructions	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO
				IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique	Embballages récupérables et divers *		IW		MS		MT		MU
				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
Autres participations			1Ø		ØX		ØY	1 281 382	ØZ	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F		2G	
TOTAL IV			13		NJ		NK	1 281 382	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL	1 281 382	ØM	1 520 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2016

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 0 5 2 0 1 6**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CDB AUDIT Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrira la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise CDB AUDIT Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2			N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6			P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4			Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2			R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5			T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2	X3	X4			X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM						NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR			NS		NT		NU		NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW					NY						NZ
Total général non vendu (NS + NT + NU)												
Total général non vendu (NW - NY)												

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>CDB AUDIT</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/>					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-10) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies F du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6Z	63	64	65
		9U	9V	9W	9X
		66	67	68	69
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : **CDB AUDIT**

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA							
	Autres créances clients		UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI							
	Personnel et comptes rattachés		UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	120		120			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
	Groupe et associés (2)		VC	111 140		111 140				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR							
	Charges constatées d'avance		VS	893		893				
TOTAUX		VT	112 153	VU	112 153	VV				
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
								A plus de 5 ans		
								4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
	à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	893		893					
Personnel et comptes rattachés		8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW							
	Obligations cautionnées		VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	68		68				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI	193 861		193 861					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX		VY	194 822	VZ	194 822					
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK							
				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CDE AUDIT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/05/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XW	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		XY	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		17	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								K7	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								18	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			18		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				ZN		
				- Imposées au taux de 0 %				WN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WO				
						- Plus-values soumises au régime des fusions		XR		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			Y1		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.R. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WH			
			- Imposées au taux de 0 %				WP			
			- Imposées au taux de 19 %				WW			
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				XB			
			- Imputées sur les déficits antérieurs				16			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA		
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
Majoration d'amortissement *										
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice exonérations	Entreprises nouvelles - Clérisse d'entreprises en difficulté (11 septies)	K9	Entreprises nouvelles (H accord)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 bis bis A)	L5	XF		
		Pôle de compétitivité (Art. 44 bis bis)	L6	Société Investissements Immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la Défense (H bis bis)	PA	XG		
		Zone franche urbaine (art. 44 bis bis et bis bis)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 bis bis bis)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quater bis)	XC	XH		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC	XS		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		Z1	XG		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XL		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XN		XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								1 717		

SAGE Exercices comptables Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise CDE AUDIT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		1 717
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		1 717
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CDB AUDIT										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	713			
						- Autres réserves	ZD	3 376			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	67 519		Dividendes		ZE	63 430			
					Autres répartitions		ZF				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau		ZG				
TOTAL I		ØF	67 519	NB : le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II	ZH	67 519			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	786		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				B5		ST	863		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 649		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	68		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	68		
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *							ØZ			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :							YF			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK			
- Numéro de centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JP			
	Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : **CDB AUDIT**

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

I - Immobilisations*	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A - plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)) (11)		(A)				
	CADRE B - plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)) (12)		(B)				
CADRE C - autres plus-values taxable à 19 % (13)		(C)					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 B du CGI.

Désignation de l'entreprise : CDB AUDIT

Néant *

0 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
* Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/> ou 16 % <input type="checkbox"/> .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) <input type="checkbox"/> .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) <input type="checkbox"/> .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ^① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ^②		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

 formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CDB AUDIT					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31052016 Durée en nombre de mois : 0 | 5 |

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA
Production vendue - Biens	OB
Production vendue - Services	OC
Production stockée	OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	OT
TOTAL 1	OM

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON
Variation de stocks (marchandises)	OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OV
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OY
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
TOTAL 2	OJ

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 **OG**

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329) **SA**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE **EV**

Chiffre d'affaires de référence CVAE **GX**

Période de référence **GY** / / / / / **GZ** / / / / /

Date de cessation **HR** / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OV et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="2"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="6095"/>
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="2037"/>

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 31052016

N° SIRET 444110290000012

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CDB AUDIT

ADRESSE (voie) LE BELVEDERE

CODE POSTAL 47510 VILLE FOULAYRONNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique	SAS	Dénomination	CDB CONSEILS	
N° SIREN (si société établie en France)	380359935	% de détention	99,33	
Adresse :	N° []	Voie	LE BELVEDERE	
	Code Postal	47510	Commune	FOULAYRONNES
			Pays	FRANCE

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

Forme juridique	[]	Dénomination	[]	
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]	
Adresse :	N° []	Voie	[]	
	Code Postal	[]	Commune	[]
			Pays	[]

SIÈGE Expans-comptables janvier 2016

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



ASSOCIÉS EXPERTS-COMPTABLES
PATRICK FANQUILLÈRES
MARC TEYSSÈDRE
FRANÇOIS NAUMER
ROMAIN RIBOTTA

**GROUPE
CDB**

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEILS

SAS CABINET HUSSON

Le Belvédère
47510 FOULAYRONNES

COMPTES ANNUELS AU 31 MAI 2016

CABINET HUSSON

«LE BELVÉDÈRE» 47510 FOULAYRONNES - T/ 05.53.95.66.35 - F/ 05.53.95.82.87
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION AQUITAINE, MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AGEN
SAS AU CAPITAL DE 160 000 EUROS - RCS AGEN B 026 420 091 - APE 6920 Z - SIRET 026 420 091 00022 - N° T.V.A FR 33 026 420 091

CABINET HUSSON SAS

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	1
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	2
<i>Provisions pour risques et charges</i>	2
<i>Emprunts et dettes</i>	2
Compte de résultat	3
Soldes intermédiaires de gestion	5
Annexes Légales 2016	7
Bilan détaillé	19
ACTIF	19
<i>Actif immobilisé</i>	19
<i>Actif circulant</i>	19
PASSIF	21
<i>Capitaux Propres</i>	21
<i>Provisions pour risques et charges</i>	21
<i>Emprunts et dettes</i>	21
Compte de résultat détaillé	23
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	26
Tableau de financement	30
Liasse fiscale	34

COMPTES ANNUELS

Bilan

Présenté en Eur

ACTIF	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	24 503	21 761	2 742	754	19 748
Fonds commercial	53 357		53 357	53 357	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	317 329	265 978	51 351	51 402	- 51 051
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 750		2 750	2 750	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	23 600		23 600	23 600	
TOTAL (I)	421 540	287 739	133 801	131 863	938
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	168 105		168 105	136 700	31 405
Produits Intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	703 846	165 020	538 826	483 176	55 650
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	8 348		8 348	2 602	5 746
. Personnel	159		159		159
. Organismes sociaux				0	
. Etat, impôts sur les bénéfices				7 735	- 7 735
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 355		18 355	25 850	- 7 495
. Autres	166 255		166 255	119 394	45 861
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	867		867	18 555	- 17 688
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	61 665		61 665	53 767	7 898
TOTAL (II)	1 126 601	165 020	961 581	847 780	113 801
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 548 141	452 759	1 095 382	979 643	115 739

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice précédent		Variation
	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	160 000	160 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	16 000	16 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	81 306	63 354	17 952
Report à nouveau	3 180	3 180	
Résultat de l'exercice	83 417	118 452	- 35 035
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	343 904	360 986	- 17 082
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	60 193	72 158	- 11 965
. Découverts, concours bancaires	17 419	20 077	- 2 658
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	165 101	2 141	162 960
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 135	93 310	- 1 175
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	81 552	57 730	23 822
. Organismes sociaux	84 709	82 296	2 413
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 005		15 005
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	132 586	128 557	4 029
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 537	18 917	- 10 380
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	11 426	40 744	- 29 318
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	82 815	102 727	- 19 912
TOTAL (IV)	751 478	618 657	132 821
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 095 382	979 643	115 739

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice 2016 du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	788 477		788 477	1 730 531		161 814	9,35
Chiffres d'affaires Nets	788 477		788 477	1 730 531		161 814	9,35
Production stockée			31 405	47 260		28 112	59,48
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			29 049	38 750		30 968	79,92
Autres produits			3 904	452		8 918	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			852 835	1 816 992		229 812	12,65
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			315 493	812 690		- 55 507	-8,83
Impôts, taxes et versements assimilés			8 961	31 994		- 10 488	-11,78
Salaires et traitements			288 300	561 306		130 614	27,27
Charges sociales			113 204	219 202		52 488	4,94
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 831	20 802		- 2 008	-2,65
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			17 374	49 740		- 8 042	-6,17
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			4	36		- 26	-3,33
Total des charges d'exploitation (II)			751 167	1 695 770		107 031	6,31
RESULTAT EXPLOITATION (III)			101 668	121 222		122 781	11,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			207	199		298	149,65
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			207	199		298	14,65
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			1 350	3 948		- 708	-17,93
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)			1 350	3 948		- 708	-17,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			- 1 144	- 3 749		1 003	26,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III+III+IV+V+VI)			- 100 524	- 117 473		123 785	105,33

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 015	45 164	- 42 728	-94,61
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VI)	1 015	45 164	- 42 728	-94,61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 424	- 3 424	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240		576	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		782	- 782	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	240	4 206	3 630	-86,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	775	40 958	39 098	95,46
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 881	39 979	2 935	7,34
Total des Produits (I+II+V+VI)	854 056	1 862 355	187 379	10,06
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	770 639	1 743 903	105 631	6,06
RESULTAT NET	83 417	118 452	81 749	69,01
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat			-1 380	-100
+/- Variation du stock de marchandises			1 380	
Marge commerciale (I)		1 380	1 380	-100
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	788 477	1 730 531	- 942 054	-54,44
+ Production stockée	31 405	47 260	- 15 855	-33,55
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	819 882	1 777 791	957 909	-53,88
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	819 882	1 777 791	957 909	-53,88
Taux de marge brute sur production	100,00%	100,00%		
Marge brute globale (I+II)	819 882	1 779 171	959 289	-53,92
Taux de marge brute globale	100,00%	100,08%		
- Services extérieurs et autres charges externes	315 493	812 690	- 497 197	-61,18
Valeur ajoutée produite	504 389	966 481	462 092	-47,81
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	61,52%	54,36%		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 961	31 994	- 23 033	-71,99
- Salaires et traitements	288 300	561 306	- 273 006	-47,64
- Charges sociales	113 204	219 202	- 105 998	-48,36
Excédent brut d'exploitation	93 924	153 979	60 055	-39,00
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	11,46%	8,66%		
+ Reprise sur amortissements et provisions	29 049	35 703	- 6 654	-18,64
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 831	20 802	- 12 971	-62,35
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	17 374	49 740	- 32 366	-65,07
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	3 904	452	3 452	763,72
- Autres charges de gestion courante	4	36	- 32	-88,89
+ Transfert de charges d'exploitation		1 667	- 1 667	-100
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	101 668	121 222	19 554	-16,13
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	12,40%	6,82%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	207	199	8	4,02
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	1 360	3 948	- 2 598	-65,81
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	100 524	117 473	16 949	-14,43
Résultat courant / chiffre d'affaires	12,26%	6,61%		

	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 015	45 164	- 44 149	-97,75
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.		3 424	- 3 424	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	240		240	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		782	- 782	-100
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-775	40 958	-40 183	-98,11
- Participation des salariés aux résultats	17 881	39 979	- 22 098	-55,27
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	83 417	118 452	-35 035	-29,58
Résultat net/ chiffre d'affaires	10,17 %	6,66 %		

Annexes Légales 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2016 dont le total est de 1 095 381,99 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 83 417,37 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 05 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/05/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Le montant du CICE comptabilisé est de 15866.27 euros pour la période du 1er janvier au 31 mai 2016.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	75 161		2 699
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	190 822		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	125 693		7 310
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	316 515		7 310
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 750		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 600		
TOTAL	26 350		
TOTAL GENERAL	418 026		10 009

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			77 860	24 503
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			190 822	190 822
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 495	126 507	126 507
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		6 495	317 329	317 329
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 750	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 600	
TOTAL			26 350	
TOTAL GENERAL		6 495	421 540	341 832

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	21 050	711		21 761
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	156 684	4 032		160 716
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 429	3 088	6 255	105 261
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	265 113	7 120	6 255	265 978
TOTAL GENERAL	286 163	7 831	6 255	287 739

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	711				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	4 032				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 088				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	7 120				
TOTAL GENERAL	7 831				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	176 695	17 374	29 049	165 020
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	176 695	17 374	29 049	165 020
TOTAL GENERAL	176 695	17 374	29 049	165 020
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		17 374	29 049	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 600		23 600
Clients douteux ou litigieux	211 613	211 613	
Autres créances clients	492 233	492 233	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	159	159	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	18 355	18 355	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	116	116	
- Divers	15 866	15 866	
Groupe et associés	145 368	145 368	
Débiteurs divers	12 254	12 254	
Charges constatées d'avance	61 665	61 665	
TOTAL GENERAL	981 229	957 629	23 600
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	17 419	17 419		
- plus d'un an	60 193	28 896	31 297	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 136	92 136		
Personnel et comptes rattachés	81 552	81 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 709	84 709		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	15 005	15 005		
- T.V.A	132 586	132 586		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 537	8 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	165 101	165 101		
Autres dettes	11 426	11 426		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	82 815	82 815		
TOTAL GENERAL	751 478	720 181	31 297	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 933			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 300
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	15 974
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	18 275

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 409
Dettes fiscales et sociales	142 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	2 693
TOTAL	164 793

Commentaire :

Provision indemnités fin de carrière d'un montant de 4231.01 euros.

Engagement au 31 mai 2016 pour un montant de 72 274.25 euros

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	61 665	82 815
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	61 665	82 815

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 000	160,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	788 477
TOTAL	788 477

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	788 477
TOTAL	788 477

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	100 524	
Résultat exceptionnel (et participation)	775	
Résultat comptable	83 417	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des indications / Périodes	31/05/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	5 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
b) Nombre d'actions émises	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	788 477	1 730 531	1 954 675	2 025 550	2 077 200
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	97 455	194 053	87 634	43 117	93 776
c) Impôt sur les bénéfices	17 881	39 979	27 519	14 534	3 882
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	79 574	154 074	60 115	28 583	90 294
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	83 417	118 452	42 072	66 442	25 763
f) Montants des bénéfices distribués		100 500	40 000	47 000	25 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	8	15	6	3	9
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	8	12	4	7	3
c) Dividende versé à chaque action		10	4	5	3
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	18	19	17	18	18
b) Montant de la masse salariale	288 300	561 306	616 580	591 443	715 673
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	113 204	219 202	255 300	252 138	331 704

COMPTES ANNUELS DETAILLES

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	au 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amon. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	24 503	21 761	2 742	754	1 988
205000 LOGICIELS	24 503		24 503	21 804	2 699
280500 AMORT. LOGICIELS		21 761	-21 761	-21 050	- 711
Fonds commercial	53 357		53 357	53 357	
207000 FONDS COMMERCIAL	53 357		53 357	53 357	
Autres immobilisations corporelles	317 329	265 978	51 351	51 402	- 51
218100 AAI DIVERS	190 822		190 822	190 822	
218300 MAT.DE BUREAU ET INFORMAT	49 574		49 574	48 760	814
218400 MOBILIER	76 933		76 933	76 933	
281810 AMORT.AAI DIVERS		160 716	-160 716	-156 684	- 4 032
281830 AMORT.MAT.BUR.ET INFORM.		37 612	-37 612	-42 008	4 396
281840 AMORT.MOBILIER		67 649	-67 649	-66 421	- 1 228
Autres participations	2 750		2 750	2 750	
261100 TITRES B.P.Q.A.	311		311	311	
261200 TITRES HOLDING CEGID SERV	2 439		2 439	2 439	
Autres immobilisations financières	23 600		23 600	23 600	
275000 DEPOTS ET CAUTIONN. VERSES	47		47	47	
275030 SCI BELVEDERE LOYER AV.	23 553		23 553	23 553	
TOTAL (I)	421 540	287 739	133 801	131 863	1 938
Actif circulant					
En-cours de production de services	168 105		168 105	136 700	31 405
345000 PREST.DE SERV.EN COURS	168 105		168 105	136 700	31 405
Clients et comptes rattachés	703 846	165 020	538 826	483 176	55 650
411000 CLIENTS	489 933		489 933	564 242	- 74 309
416001 CLIENTS DOUTEUX	211 613		211 613	93 523	118 090
418100 CLIENTS FRES A ETABLIR	2 300		2 300	2 105	195
491000 PROV.DEPREC.CPTES CLIENTS		165 020	-165 020	-176 695	11 675
Fournisseurs débiteurs	8 348		8 348	2 602	5 746
401110 FOURNISSEURS	8 348		8 348	2 602	5 746
Personnel	159		159		159
421000 REMUN.DUES AU PERSONNEL	159		159		159
Etat, impôts sur les bénéfices				7 735	- 7 735
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES				7 735	- 7 735
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 355		18 355	25 850	- 7 495
445620 TVA S/IMMOB.DEDUCTIBLE	411		411	686	- 275
445660 TVA S/AUT.BIEN.SERV.DEDUC	14 211		14 211	20 738	- 6 527
445700 TVA COLLECTEE 18,60%	76		76	76	
445860 TVA S/FRES NON PARVENUES	3 597		3 597	4 026	- 429
445870 TVA S/FRES A ETABLIR	61		61	325	- 264
Autres	165 255		165 255	119 394	45 861
409800 FOURN. AVOIR A RECEVOIR	108		108	1 991	- 1 883
441000 SUBVENTIONS A RECEVOIR	116		116	116	
448700 ETATS PRODUITS A RECEVOIR	15 866		15 866		15 866
455009 C.CT CDB AUDIT	26 000		26 000	26 000	
455013 FM AUDIT	111 868		111 868	79 788	32 080
455015 AC2R	7 500		7 500	7 500	
467000 DEBITEURS CREDIT.DIVERS	3 797		3 797	4 000	- 203
Disponibilités	867		867	18 555	- 17 688
512104 BPQA	7		7	9 504	- 9 497
512105 CAISSE EPARGNE	760		760	8 900	- 8 140
531000 CAISSE SIEGE SOCIAL	100		100	151	- 51

ACTIF	au 01/01/2016 et 31/05/2016 (00 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Charges constatées d'avance 486000 CHARGES CONSTATEES D'AVCE	61 665 61 665		61 665 61 665	53 767 53 767	7 898 7 898
TOTAL (III)	126 601	(65 020)	61 581	847 780	113 801
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 548 141	(452 759)	1 095 382	979 643	116 739

Bilan détaillé (suite)

Présenté en E.

PASSIF	01/01/2016	Exercice précédent	Variation
	au 31/05/2016 (5 mois)	31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	160 000	160 000	
101000 CAPITAL INDIV.OU SOCIAL	160 000	160 000	
Réserve légale	16 000	16 000	
106100 RESERVE LEGALE	16 000	16 000	
Autres réserves	81 306	63 354	17 952
106880 RESERVES DIVERSES	81 306	63 354	17 952
Report à nouveau	3 180	3 180	
110000 REPORT A NOUVEAU	3 180	3 180	
Résultat de l'exercice	83 417	118 452	- 35 035
TOTAL (I)	343 904	360 986	17 082
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	60 193	72 158	- 11 965
164400 EMP CE 1/09 - 100 KE	35 092	39 585	- 4 493
164700 EMP BNP 7000 KE 2-2012	1 128	1 743	- 615
164800 EMP CE 80 KE 09-2012	23 813	30 640	- 6 827
168840 INT.COURUS S/EMPRUNTS	160	191	- 31
. Découverts, concours bancaires	17 419	20 077	- 2 658
512102 BNP	17 318	20 031	- 2 715
518600 INTERETS S/C.C.COURUS	103	46	57
Associés	165 101	2 141	162 960
455007 C.CT CDB CONSEILS	165 044	2 125	162 919
455011 C/C M. PANOUILLERES	28	8	20
455014 C/C TEYSSEDRE MARC	14	4	10
455016 C.CT RIBOTTA R	14	4	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 135	93 310	- 1 175
401110 FOURNISSEURS	73 125	74 739	- 1 614
408100 FOURNISS.FACT.NON PARV.	19 009	18 571	438
. Personnel	81 552	57 730	23 822
421000 REMUN.DUES AU PERSONNEL		40	- 40
428200 DETTES PROV.POUR CONGES	81 552	57 690	23 862
. Organismes sociaux	84 709	82 296	2 413
431000 SECURITE SOCIALE	28 573	21 440	5 133
437200 KLESIA	5 397	20 365	- 14 968
437400 GAN VIE PREVOYANCE NC+CA		5 261	- 5 261
437600 GAN VIE R.C.R.P.S.		452	- 452
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP	34 276	24 807	9 469
438600 ORGAN.SOC.CHGES A PAYER	18 463	9 972	8 491
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 005		15 005
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	15 005		15 005
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	132 586	128 557	4 029
445510 TVA A DECAISSER	17 818	21 775	- 3 957
445710 TVA COLLECTEE 20,60%	850	850	
445720 TVA COLLECTEE 19,6%	30 597	34 182	- 3 585
445740 TVA 20%	83 321	71 750	11 571
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 537	18 917	- 10 380

PASSIF	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation
	31/05/2016 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)	
448600 ETAT CHARGES A PAYER	8 537	18 917	- 10 380
Autres dettes	11 426	40 744	- 29 318
411000 CLIENTS	8 116	7 753	363
419800 CLIENTS AVOIR A ETABLIR	2 693	2 154	539
457000 ASSOCIES DIVIDENDES A PAY	618	618	
467001 SCI LE BELVEDERE		30 219	- 30 219
Produits constatés d'avance	82 815	102 727	- 19 912
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVCE	82 815	102 727	- 19 912
TOTAL (IV)	751 478	618 657	132 821
TOTAL PASSIF (I a V)	1 095 382	979 643	115 739

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation sur 12 mois		%
	France	Exportations	Total	Total			
Production vendue services	788 477		788 477	1 730 531	161 814	9,35	
706100 HONORAIRES COMPTABILITE	617 618		617 618	1 279 224	203 059	15,87	
706101 PHOTOCOPIES				60	- 60	-100	
706102 PROD.ACTIVITES ANNEXES	231		231	353	201	57,05	
706200 SOUS TRAITANCE C.D.B.	46 803		46 803	143 166	- 30 839	-21,54	
706500 HONORAIRES CAC	123 825		123 825	307 728	- 10 548	-3,43	
Chiffre d'affaires Net	788 477		788 477	1 730 531	161 814	9,35	

Présenté en Euro

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation sur 12 mois		%
Production stockée			31 405	47 260	28 112	59,48	
713350 VARIATION TRAV.EN COURS			31 405	47 260	28 112	59,48	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			29 049	38 750	30 968	79,92	
781740 REP.S/PROV.DEPR.CREANCES			29 049	35 703	34 015	95,27	
791000 TRANSFERT DE CHARGES				1 667	- 1 667	-100	
791110 REMBOUSEMENT FORMATION				1 380	- 1 380	-100	
Autres produits			3 904	452	8 918	N/S	
758000 PROD.DIVERS GESTION COUR.			24	452	- 394	-87,5	
758100 REFACT PREST GIE			3 880		9 312	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			852 835	816 992	229 812	12,7	
Autres achats et charges externes			315 493	812 690	- 55 507	-6,8	
606100 ACH.FOURNIT E.D.F.			2 987	6 243	926	14,3	
606300 ACH.FOURN.ENTR.PETIT EQUI			3 096	4 663	2 767	59,5	
606400 ACH.FOURN.ADMINISTRATIVES			5 030	8 946	3 126	34,4	
606401 ACH. FOURN. IMPRIMES			3 059	8 217	- 875	-10,5	
606800 EAU + CAFE			1 007	1 912	505	26,0	
606820 ELIS LINGETTES+PAPIER			667	1 588	13	0,1	
611000 SOUS TRAIT.GIE HEURES REFACT.			3 947	58 285	- 48 812	-83,5	
611020 GIE HEURES NON AFFECTEES			388	8 523	- 7 592	-89,7	
611030 SCI BELVEDERE/ CHARGES COMMUNES			3 052	7 464	- 139	-1,6	
611040 GIE CHARGES / PRORATA PC			1 200	14 937	- 12 057	-80,72	
611100 SOUS TRAITANCE C.D.B.			65 282	206 671	- 49 994	-24,19	
611300 SOUS TRAITANCE COGEFA			6 931		16 634	N/S	
611400 S-TRAITANCE CAB RNA			2 930		7 032	N/S	
611500 S/TRAITANCE FM AUDIT			77 165	192 920	- 7 724	-4,00	
611600 S/T SOSAGEC			546	2 144	- 834	-38,88	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			45 278	103 982	4 685	4,51	
613300 LOCATION MACH.AFFRANCHIR			158	418	- 39	-9,28	
613501 LOCATION COPIEUR ACTION 4462			4 401	8 763	1 799	20,53	
613510 LOCATION ORDINATEUR				12 717	- 12 717	-100	
615500 ENT.REPAR.S/BIENS MOBIL.			227	1 183	- 618	-53,16	
615510 ENTRETIEN IMMEUBLE			1 049	1 467	1 051	71,62	
615600 MAINTENANCE			384	838	84	9,98	
615601 MAINTENANCE TELEPHONE			604	1 431	19	1,30	
615603 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR			2 241	4 799	579	12,07	
615605 MAINT. INFORMATIQUE			6 078		14 587	N/S	
615607 MAINTENANCE PGI			1 126	2 622	80	3,07	
615608 MAINT. LOGICIEL			11 816	1 652	26 706	N/S	
615609 MAINT. CLIMATISATION			1 053	2 528	- 1	-0,03	
616000 PRIMES D'ASSURANCE			1 980	4 634	118	2,55	
616001 ASSURANCE RC EXP.COMPT.			8 408	20 909	- 730	-3,49	
616002 ASSURANCE RC CAC				1 804	- 1 804	-100	
616003 INDEMNITES FIN DE CARRIERE			4 231	9 972	182	1,83	
616004 RESP. CIV. MANDAT. SOCIAUX				797	- 797	-100	

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
618100 DOC. GENERALE PAPIER	3 620	16 043	- 7 355	-45,85
618101 DOC.GENERALE INFORMATIQUE	4 524	14 121	- 3 263	-23,11
618200 DOCUMENTATION CLIENTS	1 652	4 267	- 302	-7,08
622600 HONORAIRES	1 767	1 500	2 741	182,72
622700 FRAIS ACTES ET CONTEN.	170	334	74	22,16
622800 DIVERS	1 565		3 756	N/S
623100 ANNONCES INSERTIONS		209	- 209	-100
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE		3 949	- 3 949	-100
623800 DIVERS POURBOIRES DONS		210	- 210	-100
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	20	29	19	65,52
625050 DEPLACTS REPAS FORMATION	544	854	452	52,88
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	721	1 280	450	35,19
625116 DEP JOIGNAUX		81	- 81	-100
625119 DEP LANGER	2 315	3 576	1 980	55,37
625125 DEP SEGURA M	1 218	5 053	- 2 130	-42,15
625126 DEP SEGHEZZI A.	1 319	2 898	268	9,23
625128 DEP VERDES E	934		2 242	N/S
625130 DEP GAINZARAIN	1 034	137	2 345	N/S
625132 DEP PONNAU T	3 105	3 416	4 036	118,15
625134 DEP FONVIELLE S	42	248	- 147	-59,35
625135 DEP VIDAL S	4 109	6 541	3 321	50,77
625136 DEP CAILLAT M		1 370	- 1 370	-100
625137 DEP VANBUTSELE	1 437	1 540	1 909	123,95
625138 DEP DUPUY A	1 198	2 905	- 30	-1,03
625139 FD G. BOISSINOT	1 965	3 221	1 495	46,41
626000 FRAIS POSTAUX	5 697	14 881	- 1 208	-8,12
626001 FRAIS TRANSFERTS DECL.FIS	213	537	- 26	-4,80
626002 TELECOM STD	2 150	4 851	309	6,37
626003 COLLECTE COURRIER		393	- 393	-100
626005 TELEPHONE M. BUFFARD		381	- 381	-100
626009 FT/INTERNET	1 222	1 065	1 868	175,38
627500 SERVICES BANCAIRES	1 483	2 575	984	38,22
628100 CONCOURS DIVERS COTIS.	866	2 260	- 182	-8,04
628110 COTISATIONS EXP COMP	1 175	2 919	- 99	-3,39
628120 COTISATIONS CAC	3 108	6 031	1 428	23,68
Impôts, taxes et versements assimilés	8 961	31 994	- 10 488	-32,78
633300 PART.EMPLOY.A FPC AUT.ORG	3 438	8 229	22	0,27
633301 DEPENSES FORMATION	1 193	15 719	- 13 000	-82,70
633500 VERST.LIBERAT.TAXE APPREN	1 671	4 111	- 101	-2,45
635110 CVAE - CFE	2 719	3 935	2 591	65,83
Salaires et traitements	288 300	561 306	130 614	23,27
641000 REMUN.DU PERSONNEL	264 438	552 535	82 116	14,86
641200 CONGES PAYES	23 862	7 755	49 514	638,48
641400 INDEMNITES STAGIAIRES		1 016	- 1 016	-100
Charges sociales	113 204	219 202	52 488	23,94
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	78 842	167 863	21 358	12,72
645110 REDUC FILLON	-2 674	-4 593	- 1 825	39,73
645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC	11 240	24 127	2 849	11,81
645500 COTISATIONS CRIS	15 219	31 735	4 791	15,10
645600 COTISATIONS CRIC	1 112	2 556	113	4,41
645700 COTISATIONS GAN PREV C+NC	4 504	9 268	1 542	16,63
645810 MUTUELLE GAN	1 340		3 216	N/S
645900 COTISATIONS GAN RCRPS	230	400	152	38,00
647200 CHARGES SCIALES/CP	9 470	3 270	19 458	595,05
647500 MEDECINE TRAVAIL PHARMAC	899	1 926	232	12,02
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONN	8 889	18 861	2 473	13,11
649100 C.I.C.E	-15 866	-36 210	- 1 868	5,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 831	20 802	- 2 008	-9,65
681110 DOT AMORT. IMMO INCOR.	711	463	1 243	268,55
681120 DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	7 120	20 339	- 3 251	-15,98
Dotations aux provisions sur actif circulant	17 374	49 740	- 8 042	-16,17

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (5 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
681740 DOT.PROV.DEPREC.CREANCES	17 374	49 740	- 8 042	-16,17
Autres charges	4	36	- 26	-73,33
658000 CHARG.DIV.GESTION COURANT	4	36	- 26	-73,33
Total des charges d'exploitation (II)	761 167	1 695 770	1 074 031	6,31
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)	1 01 668	1 21 222	1 22 781	101,29
Autres intérêts et produits assimilés	207	199	298	149,65
766000 AUT.PRODUITS FINANCIERS	207	199	298	149,65
Total des produits financiers (V)	207	199	298	149,65
Intérêts et charges assimilés	1 350	3 948	- 708	-17,93
661000 CHARGES D'INTERETS	1 061	3 395	- 849	-25,00
661500 INT.OPTES COUR.DEPOT CRED	289	552	142	25,65
Total des charges financières (VI)	1 350	3 948	- 708	-17,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 144	3 749	1 003	26,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (III+III+IV+V+VI)	1 00 524	1 17 473	1 23 785	105,37
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 015	45 164	- 42 728	-94,61
771100 PRODUITS EXCEPTIONNELS		24 880	- 24 880	-100
771400 RENTR.S/CREANC.AMORTIES		8 500	- 8 500	-100
772000 PRODUITS EXPL.S/EXERC.ANT	1 015	11 784	- 9 348	-79,33
Total des produits exceptionnels (VII)	1 015	45 164	- 42 728	-94,61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 424	- 3 424	-100
671200 PENALITÉS, AMENDES FISCALES		216	- 216	-100
672000 CHARGES EXCEP.S/EX.ANTER.		3 208	- 3 208	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240		576	N/S
675200 V.C.N. IMMOB. CEDEES	240		576	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisio		782	- 782	-100
687100 DOT* AMORT./AUT PROV EXCEP.		782	- 782	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	240	4 206	- 3 630	-86,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VIII)	775	40 958	- 39 098	-95,56
Impôts sur les bénéfices (X)	17 881	39 979	2 935	7,4
695000 IMPOTS S/LES BENEFICES	17 881	39 979	2 935	7,4
Total des Produits (I+II+V+VII)	864 056	1 862 365	1 87 379	10,06
Total des charges (III+IV+VI+VIII+IX+X)	770 639	1 743 903	1 06 631	6,06
RESULTAT NET	83 417	1 118 462	81 749	69,01

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
- Coût direct d'achat		-1 380	1 380	-100
791110 REMBOUSEMENT FORMATION		-1 380	1 380	-100
Marge commerciale (I)		1 380	1 380	-100
+Production vendue	788 477	1 730 531	- 942 054	-54,44
706100 HONORAIRES COMPTABILITE	617 618	1 279 224	- 661 606	-51,72
706101 PHOTOCOPIES		60	- 60	-100
706102 PROD.ACTIVITES ANNEXES	231	353	- 122	-34,56
706200 SOUS TRAITANCE C.D.B.	46 803	143 166	- 96 363	-67,31
706500 HONORAIRES CAC	123 825	307 728	- 183 903	-59,76
+Production stockée	31 405	47 260	- 15 855	-33,55
713350 VARIATION TRAV.EN COURS	31 405	47 260	- 15 855	-33,55
Production de l'exercice	819 882	1 777 791	- 957 909	-53,88
Marge brute sur production (II)	819 882	1 777 791	- 957 909	-53,88
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	819 882	1 779 171	- 959 289	-53,92
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,08 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	315 493	812 690	- 497 197	-61,18
606100 ACH.FOURNIT E.D.F.	2 987	6 243	- 3 256	-52,15
606300 ACH.FOURN.ENTR.PETIT EQUI	3 096	4 663	- 1 567	-33,60
606400 ACH.FOURN.ADMINISTRATIVES	5 030	8 946	- 3 916	-43,77
606401 ACH. FOURN. IMPRIMES	3 059	8 217	- 5 158	-62,77
606800 EAU + CAFE	1 007	1 912	- 905	-47,33
606820 ELIS LINGETTES+PAPIER	667	1 588	- 921	-58,00
611000 SOUS TRAIT. GIE HEURES REFACT.	3 947	58 285	- 54 338	-93,23
611020 GIE HEURES NON AFFECTEES	388	8 523	- 8 135	-95,45
611030 SCI BELVEDERE/ CHARGES COMMUNES	3 052	7 464	- 4 412	-59,11
611040 GIE CHARGES / PRORATA PC	1 200	14 937	- 13 737	-91,97
611100 SOUS TRAITANCE C.D.B.	65 282	206 671	- 141 389	-68,41
611300 SOUS TRAITANCE COGEFA	6 931		6 931	N/S
611400 S-TRAITANCE GAB RNA	2 930		2 930	N/S
611500 S/TRAITANCE FM AUDIT	77 165	192 920	- 115 755	-60,00
611600 S/T SOSAGEC	546	2 144	- 1 598	-74,53
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	45 278	103 982	- 58 704	-56,46
613300 LOCATION MACH.AFFRANCHIR	158	418	- 260	-62,20
613501 LOCATION COPIEUR ACTION 4462	4 401	8 763	- 4 362	-49,78
613510 LOCATION ORDINATEUR		12 717	- 12 717	-100
615500 ENT.REPAR.S/BIENS MOBIL.	227	1 163	- 936	-80,48
615510 ENTRETIEN IMMEUBLE	1 049	1 467	- 418	-28,49
615600 MAINTENANCE	384	838	- 454	-54,18
615601 MAINTENANCE TELEPHONE	604	1 431	- 827	-57,79
615603 MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	2 241	4 799	- 2 558	-53,30
615605 MAINT. INFORMATIQUE	6 078		6 078	N/S
615607 MAINTENANCE PGI	1 126	2 622	- 1 496	-57,06
615608 MAINT. LOGICIEL	11 816	1 652	10 164	615,25
615609 MAINT. CLIMATISATION	1 053	2 528	- 1 475	-58,35
616000 PRIMES D'ASSURANCE	1 980	4 634	- 2 654	-57,27
616001 ASSURANCE RC EXP.COMPT.	8 408	20 909	- 12 501	-59,79
616002 ASSURANCE RC CAC		1 804	- 1 804	-100
616003 INDEMNITES FIN DE CARRIERE	4 231	9 972	- 5 741	-57,57
616004 RESP. CIV. MANDAT. SOCIAUX		797	- 797	-100
618100 DOC. GENERALE PAPIER	3 620	16 043	- 12 423	-77,44
618101 DOC.GENERALE INFORMATIQUE	4 524	14 121	- 9 597	-67,96
618200 DOCUMENTATION CLIENTS	1 652	4 267	- 2 615	-61,28
622600 HONORAIRES	1 767	1 500	267	17,80
622700 FRAIS ACTES ET CONTENT.	170	334	- 164	-49,10

	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
622800 DIVERS	1 565		1 565	N/S
623100 ANNONCES INSERTIONS		209	- 209	-100
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE		3 949	- 3 949	-100
623600 DIVERS POURBOIRES DONS		210	- 210	-100
624100 TRANSPORTS S/ACHATS	20	29	- 9	-31,03
625050 DEPLACTS REPAS FORMATION	544	854	- 310	-36,30
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	721	1 280	- 559	-43,67
625116 DEP JOIGNAUX		81	- 81	-100
625119 DEP LANGER	2 315	3 576	- 1 261	-35,26
625125 DEP SEGURA M	1 218	5 053	- 3 835	-75,90
625126 DEP SEGHEZZI A.	1 319	2 898	- 1 579	-54,49
625128 DEP VERDES E	934		934	N/S
625130 DEP GAINZARAIN	1 034	137	897	654,74
625132 DEP PONNAU T	3 105	3 416	- 311	-9,10
625134 DEP FONVIELLE S	42	248	- 206	-83,06
625135 DEP VIDAL S	4 109	6 541	- 2 432	-37,18
625136 DEP CAILLAT M		1 370	- 1 370	-100
625137 DEP VANBUTSELE	1 437	1 540	- 103	-6,69
625138 DEP DUPUY A	1 198	2 905	- 1 707	-58,76
625139 FD G. BOISSINOT	1 965	3 221	- 1 256	-38,99
626000 FRAIS POSTAUX	5 697	14 881	- 9 184	-61,72
626001 FRAIS TRANSFERTS DECL.FIS	213	537	- 324	-60,34
626002 TELECOM STD	2 150	4 851	- 2 701	-55,68
626003 COLLECTE COURRIER		393	- 393	-100
626005 TELEPHONE M. BUFFARD		381	- 381	-100
626009 FT/INTERNET	1 222	1 065	157	14,76
627500 SERVICES BANCAIRES	1 483	2 575	- 1 092	-42,79
628100 CONCOURS DIVERS COTIS.	866	2 260	- 1 394	-61,66
628110 COTISATIONS EXP COMP	1 175	2 919	- 1 744	-59,75
628120 COTISATIONS CAC	3 108	6 031	- 2 923	-48,57
Valeur ajoutée produite	504 389	966 481	- 462 092	-47,71%
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	61,52%	54,36%		
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 961	31 994	- 23 033	-71,99
633300 PART.EMPLOY.A FPC AUT.ORG	3 438	8 229	- 4 791	-58,22
633301 DEPENSES FORMATION	1 133	15 719	- 14 586	-92,99
633500 VERST.LIBERAT.TAXE APPREN	1 671	4 111	- 2 440	-59,35
635110 CVAE - CFE	2 719	3 935	- 1 216	-30,90
- Salaires et traitements	288 300	561 306	- 273 006	-48,64
641000 REMUN.DU PERSONNEL	264 438	552 535	- 288 097	-52,14
641200 CONGES PAYES	23 862	7 755	16 107	207,70
641400 INDEMNITES STAGIAIRES		1 016	- 1 016	-100
- Charges sociales	113 204	219 202	- 105 998	-48,36
645100 COTISATIONS A L'URSSAF	78 842	167 863	- 89 021	-53,03
645110 REDUC FILLON	- 2 674	- 4 593	1 919	41,78
645400 COTISATIONS AUX ASSEDIC	11 240	24 127	- 12 887	-53,41
645500 COTISATIONS CRIS	15 219	31 735	- 16 516	-52,00
645600 COTISATIONS CRIC	1 112	2 556	- 1 444	-56,49
645700 COTISATIONS GAN PREV C+NC	4 504	9 268	- 4 764	-51,40
645810 MUTUELLE GAN	1 340		1 340	N/S
645900 COTISATIONS GAN RCRPS	230	400	- 170	-42,50
647200 CHARGES SCIALES/CP	9 470	3 270	6 200	189,60
647500 MEDECINE TRAVAIL PHARMAC	899	1 928	- 1 027	-53,32
648000 AUTRES CHARGES DE PERSONN	8 889	18 861	- 9 972	-52,87
649100 C.I.C.E	-15 866	-36 210	20 344	56,18
Excédent brut d'exploitation	93 924	153 979	- 60 055	-39,00%
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	11,46%	8,60%		
+ Reprise sur amortissements et provisions	29 049	35 703	- 6 654	-18,64
781740 REP.S/PROV.DEPR.CREANCES	29 049	35 703	- 6 654	-18,64
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	7 831	20 802	- 12 971	-62,35

	31/05/2015 (12 mois)	31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
681110 DOT AMORT. IMMO INCOR.	711	463	248	53,56
681120 DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	7 120	20 339	- 13 219	-64,99
- Dotations aux provisions sur actif circulant	17 374	49 740	- 32 366	-65,07
681740 DOT.PROV.DEPREC.CREANCES	17 374	49 740	- 32 366	-65,07
+Autres produits de gestion courante	3 904	452	3 452	763,72
758000 PROD.DIVERS GESTION COUR.	24	452	- 428	-94,69
758100 REFACT PREST GIE	3 880		3 880	N/S
- Autres charges de gestion courante	4	36	- 32	-88,89
658000 CHARG.DIV.GESTION COURANT	4	36	- 32	-88,89
+Transfert de charges d'exploitation		1 667	- 1 667	-100
791000 TRANSFERT DE CHARGES		1 667	- 1 667	-100
Résultat d'exploitat* (hors charges & prod.financie)	101 668	121 222	- 19 554	-16,43
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	12,40%	6,82%		
+Autres intérêts et produits assimilés	207	199	8	4,02
768000 AUT.PRODUITS FINANCIERS	207	199	8	4,02
- Intérêts et charges assimilées	1 350	3 948	- 2 598	-65,81
661000 CHARGES D'INTERETS	1 061	3 395	- 2 334	-68,75
661500 INT.CPTES COUR.DEPOT CRED	289	552	- 263	-47,64
Résultat courant avant impôts	100 524	117 473	- 16 949	-14,43
Résultat courant / chiffre d'affaires	12,26%	6,61%		
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 015	45 164	- 44 149	-97,75
771100 PRODUITS EXCEPTIONNELS		24 880	- 24 880	-100
771400 RENTR.S/CREANC.AMORTIES		8 500	- 8 500	-100
772000 PRODUITS EXPL.S/EXERC.ANT	1 015	11 784	- 10 769	-91,39
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 424	- 3 424	-100
671200 PENALITES, AMENDES FISCALES		216	- 216	-100
672000 CHARGES EXCEP.S/EX.ANTER.		3 208	- 3 208	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240		240	N/S
675200 V.C.N. IMMOB. CEDEES	240		240	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisio		782	- 782	-100
687100 DOT* AMORT./AUT PROV EXCEP.		782	- 782	-100
Résultat exceptionnel	- 775	40 958	- 40 183	-98,11
- Impôts sur les bénéfices	17 881	39 979	- 22 098	-55,27
695000 IMPOTS S/LES BENEFICES	17 881	39 979	- 22 098	-55,27
Résultat net Comptable	83 417	118 452	- 35 035	-29,58
Résultat net / chiffre d'affaires	10,17%	6,66%		

ANALYSE FINANCIERE

Tableau de financement

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/05/2016 (05 mois)	Exercice préc. 31/12/2015 (12 mois)
Ressources durables		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	79 814	154 074
Augmentation des capitaux propres		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Augmentation des dettes financières	247 542	312 414
Total des ressources (I)	327 356	466 488
Emplois stables		
Diminution des capitaux propres		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	100 500	40 053
Réduction de capital, autres distributions		
Réduction des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	2 699	1 217
Immobilisations corporelles	7 310	3 429
Immobilisations financières		
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		
Remboursement des dettes financières	128 596	498 392
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des emplois (II)	239 105	543 091
Variation du fonds de roulement net global		
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)	88 251	
Emplois nets de fonds permanents (II-I)		76 603
Valeur du fonds de roulement à la clôture	455 508	367 256

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Exercice 01/05/2016 Solde	Exercice 31/12/2015 Solde N-1
Variations d'exploitation				
Variations des actifs d'exploitation				
Stocks de matières et approvisionnements nets				
En-cours et produits finis nets	31 405		-31 405	-47 260
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés nets	55 650		-55 650	13 696
Provisions pour dépréciation des clients douteux		11 674	11 674	-14 037
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)	12 354		-12 354	141 918
Variation des comptes courants débiteurs				
Variations des dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 175		-1 175	5 308
Autres dettes d'exploitation	14 315		-14 315	-55 414
Totaux d'exploitation	114 899	11 674	-103 225	44 211
Variation nette d'exploitation (A)	-103 225		-103 225	44 211
Variation hors exploitation				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
Totaux hors exploitation				
Variation nette hors exploitation (B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			-103 225	
Dégagement de l'exercice en fonds de roulement				44 211
Variation de trésorerie				
Variation des disponibilités		17 688	17 688	12 362
Variation des concours bancaires	2 715		-2 715	20 031
Totaux de trésorerie	2 715	17 688	14 973	32 392
Variation nette de trésorerie (C)		14 973	14 973	32 392
Variation du fonds de roulement net global				
Emploi net			88 251	
Ressource nette				76 603

Tableau de financement (suite)

Présenté en Euros

		31/05/2016	31/12/2015
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
	+ Résultat net comptable	83 417	118 452
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions	25 205	71 324
	- Reprise sur amortissements et sur provisions	29 049	35 703
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	240	
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
- Subventions d'investissement virées au résultat			
Capacité d'autofinancement de l'exercice		79 814	154 074
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
Augmentation des capitaux propres			
Augmentation de capital et apports			
Augmentation des autres capitaux propres			
Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	247 542	312 414	
Total des ressources (I)		327 356	466 488
VARIATION DU FONDS	Diminution des capitaux propres		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	100 500	40 053
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	2 699	1 217	
DE ROULEMENT	Immobilisations corporelles	7 310	3 429
	Immobilisations financières		
	Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
	Remboursement des dettes financières	128 596	498 392
Total des emplois (II)		239 105	543 091
Variation du fonds de roulement net global			
Ressources nettes de fonds permanents (I-II)		88 251	
Emplois nets de fonds permanents (II-I)			76 603

Tableau de financement

Présenté en Eu.

		31/05/2016	31/12/2015
	Variations d'exploitation		
	Variations des actifs d'exploitation		
	Stocks de matières et approvisionnements		
	En-cours et produits finis	-31 405	-47 260
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		
	Avances et acomptes versés sur commandes		
	Créances clients et comptes rattachés	-55 650	13 696
	Provisions pour dépréciation des clients douteux	11 674	-14 037
	Autres créances d'exploitation	-12 354	141 918
UTILISATION	Variations des dettes d'exploitation		
	Avances et acomptes reçues sur commandes		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-1 175	5 308
DE LA	Autres dettes d'exploitation	-14 315	-55 414
	Totaux d'exploitation	-103 225	44 211
	Variation nette d'exploitation (A)	-103 225	44 211
VARIATION	Variations hors exploitation		
	Variation des autres débiteurs		
	Variation des autres créditeurs		
DU FONDS	Totaux hors exploitation		
	Variation nette hors exploitation (B)		
	Variation du besoin en fonds de roulement	-103 225	-44 211
DE ROULEMENT	Variations de trésorerie		
	Variation des disponibilités	17 688	12 62
	Variation des concours bancaires	-2 715	20 31
	Totaux de trésorerie	14 973	32 92
	Variation nette de trésorerie (C)	14 973	32 92
	Variation du fonds de roulement net global		
	Emploi net	88 251	
	Ressource nette		76 603

LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)



IMPOT SUR LES SOCIETES

Taux et date de service

Exercice ouvert le	01012016	Exercice clos le	31052016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration soumise pour les résultats de l'ensemble du 12/2016				Régime normal	X
SIPME innovantes, cocher la case si contraire					
S'option pour le régime optionnel de taxation autonome art. 209 A/B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
CABINET HUSSON SAS LE BELVEDERE 47510 FOULAYRONNES			
SIRET: 0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		05.53.95.66.35	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	CABINET D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES? Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notices de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	53 643	Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%					Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf. notices de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt territorial	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notices de la déclaration n°2065)

Revenues nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les Informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
CABINET HUSSON SAS LE BELVEDERE 47510 FOULAYRONNES Tél: 05.53.95.66.35			
Nom et adresse du CGA ou du verseur conventionné		Identité du déclarant	
N° d'agrément du CGA		Date: 03082016	Lieu: FOULAYRONNES
Tél:		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

En Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2016

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des Impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

I. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			c	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e	f
			g	h
			i	j
			Total (a à h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				

II. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (à compléter en plusieurs exemplaires, d'après le modèle)

Nom, prénom, domicile et qualité (art. 43-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et lié de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements
Marc TEYSSEBRE 25 Rue de l'Ecole 47550 BOE	1						
Romain RIBOTTA 44 Rue Jules GUESDE 82000 MONTAUBAN	1						
FM AUDIT LE BELVEDERE 47510 FOULAYRONNES	2						
C.D.B. CONSEILS SAS Le Belvédère 47510 FOULAYRONNES	9994						
Patrick PANOUILLERES Directeur Gal Délégué 87 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	2						

III. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

IV. CADRE CONCERNANT QUELQUES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS VALEURS A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : <u>CABINET HUSSON SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>10 1 5 1</u>			
Adresse de l'entreprise <u>LE BELVEDERE 47510 FOULAYRONNES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 1 2 1</u>			
Numéro SIRET * <u>0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>3 1 1 0 1 5 1 2 0 1 1 6</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	21 761	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	53 357	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
ACTIF IMMOBILISÉ - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	265 978	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	2 750	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	23 600	
	TOTAL (II)	BJ	BK	287 739	
				133 800	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	168 105
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	165 020
Autres créances (3)		BZ	CA	192 118	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	867	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	61 665	
	TOTAL (III)	CJ	CK	165 020	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM			
Écarts de conversion actif *	(VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	452 759	
				1 095 382	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		CABINET HUSSON SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.60...000.....)	DA	160 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	81 306		
	Report à nouveau	DH	3 180		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 417		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	343 904		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 612		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	165 101		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	92 135		
	Dettes fiscales et sociales	DY	322 389		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régil.	Produits constatés d'avance (4)	EA	11 426		
		EB	82 815		
	TOTAL (IV)	EC	751 478		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 095 382		
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	720 181			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH	17 419			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIF N° 2052-SD 20.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
		FA	FB	FC		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					
	Production vendue	{ biens * services *	FD	FB	FF	
			FG	FH	FI	788 477
			FJ	FK	FL	788 477
	Chiffres d'affaires nets *					
	Production stockée *					31 405
	Production immobilisée *					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions; transferts de charges * (9)					29 049
	Autres produits (1) (11)					3 904
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	852 835
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (marchandises)*					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					315 49
	Impôts, taxes et versements assimilés *					8 96
	Salaires et traitements *					288 30
	Charges sociales (10)					113 20
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			7 83
			- dotations aux provisions			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			17 37
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					4
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	751 167
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	101 668
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					20
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)					GP	207
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					1 350
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)					GU	1 350
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 144)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	100 524

Cabinet Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CABINET HUSSON SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 015	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 015	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	240	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	240	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	775	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	17 881	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	854 056	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	770 639	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	83 417	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
ANNUL CHEQUE 8/14 NON DEBITE				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
ANNUL CHEQUE 9/14 NON DEBITE					159	
URSSAF REMB RÉDRESS 2015					4	
COGEFA FRE DEBOURS					672	
VCN IMMO CEDEE					180	
				240		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		CABINET HUSSON SAS		Néant						
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				Constructions à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	75 161	KB		KF	2 699		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	LJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	M1		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KR			
					KQ		KS			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KR		KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	190 822	KW		KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	125 693	LC		LD	7 310	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
TOTAL III		LN	316 515	LO		LP	7 310			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
	Autres participations		8U	2 750	8V		8W			
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	23 600	IU		IV			
	TOTAL IV		LQ	26 350	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	418 026	OH		OJ	10 009		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		1		2		3				
		4				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		D0	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	77 860	IX	24 500	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. gales, agencements et am. des constructions	IS		MG		MH	MI		
					MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	190 822	MO	190 822
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	6 495	MT	126 507	MU	126 507
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	6 495	NH	317 329	NI	317 329
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7	OW		
	Autres participations		IO		OX		OY	2 750	OZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	23 600	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	26 350	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	6 495	OL	421 540	OM	341 832

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 0 5 2 0 1 6**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 3 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la part de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette part est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise CABINET HUSSON SAS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	21 050	PF	711	PG		PH	21 761
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	156 684	QE	4 032	QF		QG	160 716
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	108 429	QM	3 088	QN	6 255	QO	105 261
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	265 113	QV	7 120	QW	6 255	QX	265 978
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	286 163	ØP	7 831	ØQ	6 255	ØR	287 739

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	N6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NI			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY	Total général non vendu (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Déclaration obligatoire - janvier 2016 - Etat préparatoire.

*

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		CABINET HUSSON SAS				Néant <input type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
	1	2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	6O	6P	6Q	6R			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
Sur comptes clients	6T	176 695	6U	17 374	6V	29 049	6W	165 020
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	176 695	TY	17 374	TZ	29 049	UA	165 020
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	176 695	UB	17 374	UC	29 049	UD	165 020
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	17 374	UF	29 049		
	- financières		UG		UH			
	- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **CABINET HUSSON SAS**

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	23 600	UV		UW	23 600			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	211 613		211 613					
	Autres créances clients		UX	492 233		492 233					
	Créances représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	159		159					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 355		18 355				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	116		116				
		Divers		VP	15 866		15 866				
	Groupe et associés (2)		VC	145 368		145 368					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12 254		12 254					
	Charges constatées d'avance		VS	61 665		61 665					
	TOTAUX				VT	981 229	VU	957 629	VV	23 600	
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	17 419		17 419					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	60 193		28 896		31 297			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 135		92 135						
Personnel et comptes rattachés		8C	81 552		81 552						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 709		84 709						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	15 005		15 005					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	132 586		132 586					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 537		8 537					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	165 101		165 101						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 426		11 426						
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	82 815		82 815						
TOTAUX				VY	751 478	VZ	720 181		31 297		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	11 933	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : **CABINET HUSSON SAS**

Formulaire déposé au titre de l'IR ET Néant *

Exercice N, clos le : 31/05/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA	83 417	
		de son conjoint		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	moins part déductible *	à réintégrer :	WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	KW	
			Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)				XY	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	17 881
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
		- Imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		ZN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
II. DÉDUCTIONS					TOTAL I	101 298
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WU	31 790	
		- Imposées au taux de 0 %		WV		
		- Imposées au taux de 19 %		WH		
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WF		
	- Imputées sur les déficits antérieurs		WW			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : ((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))						
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles - (Département d'entreprises en difficulté (4 septies))	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 41 octies A)	L5
	Pôle de compétitivité (art. 41 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 O)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	Z1		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	47 656
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	53 643	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	53 643

SAGE Experts-comptables, Janvier 2016 - État des impôts

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **CABINET HUSSON SAS** Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT 115 828

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	31 790
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	31 790
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice			Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>CABINET HUSSON SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 180	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
						- Autres réserves	ZD	17 952						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	118 452		Dividendes	ZE	100 500							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	121 633		Report à nouveau	ZG	3 180							
										TOTAL II		ZH	121 633	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT		161 440	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ		49 837	
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS		3 502	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST		100 714	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ		315 493		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW		2 719	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z		6 242	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX		8 961	
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY		154 262	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ		53 610	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ		635 326	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :										YP		16	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR	
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
											Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
	Groupe: résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
											Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1 Mat.de bureau et	6 495		6 255		240
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	(240)	(240)				
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

I - Immobilisations*

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (8)) (1)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)) (2)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (3)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS Néant *

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 * Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 16 % *	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ☐	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ☐	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat descriptif

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31052016		Durée en nombre de mois		0 5																	
I - Production de l'entreprise																							
Ventes de marchandises		OA																					
Production vendue - Biens		OB																					
Production vendue - Services		OC		788	477																		
Production stockée		OD		31	405																		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE																					
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF																					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH		3	904																		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI																					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT																					
		TOTAL 1	OM	823	786																		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																							
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON																					
Variation de stocks (marchandises)		OO																					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP																					
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ																					
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		265	655																		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS		49	837																		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU																					
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW			4																		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				240																	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ																					
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9																					
		TOTAL 2	OJ	315	736																		
III - Valeur ajoutée produite																							
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	508	050																		
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises																							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)		SA		508	050																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX		788	477																		
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	0	5	/	2	0	1	6	
Date de cessation		HR		/		/																	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																							
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OB, portées en ligne OU.																							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																							

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31052016

N° SIRET

0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CABINET HUSSON SAS

ADRESSE (voie)

LE BELVEDERE

CODE POSTAL

47510

VILLE

FOULAYRONNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

9996

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.S.

Dénomination

C.D.B. CONSEILS SAS

N° SIREN (si société établie en France)

390359935

% de détention

99,92

Nb de parts ou actions

9994

Adresse :

N°

Voie

Le Belvédère

Code Postal

47510

Commune

FOULAYRONNES

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance:

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2012

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31052016

N° SIRET

0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

CABINET HUSSON SAS

ADRESSE (voie)

LE BELVEDERE

CODE POSTAL

47510

VILLE

FOULAYRONNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(2016)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

CABINET HUSSON SAS

Charges à payer	Montant
661000 INT COURUS 31-5-16	160
606100 EDF ABT+CONS 10-31/5	304
613200 SCI BELV TF+OM 1A5/16	6 358
615600 BNP MT 5/16	75
615609 AFC MT CLIM 1A5/16	1 053
622600 CONSTANT HON CAC 2015	1 500
622600 CONSTANT HON CAC 31-5-16	1 500
622700 GT DEPOT CPTES 2015	42
622700 GT DEPOT CPTES 5-16	42
626000 LA POSTE 5/16	881
626001 MTAE TRANSLIASSE 1A5/16	213
626002 SFR ST 11/5-31/5	24
626009 INTERNET ORCOM 8 X 99.26	794
627500 BNP TELETRANS 5/16	43
627500 BNP COM/CPTE 4+5/16	144
627500 BNP FRAIS GESTION 4+5/16	20
627500 BP TENUE CPTE 4+5/16	18
611030 SCI BELV SOLD CC 2015	140
611400 RNA ST 1A5/16	2 930
445860 RNA ST 1A5/16	2 928
706100 CLTS AA ETABLIR5/2016	2 248
445870 CLTS AA ETABLIR5/2016	445
641200 PROV CP AU 31/05/2016	81 552
647200 PROV CS/CP 31-5-2016	34 276
645700 COTISATIONS GAN PREV C+NC	1 600
645900 COTISATIONS GAN RCRPS	170
645810 MUTUELLE GAN	536
645700 GAN PREV. C + NC	1 368
645810 GAN MUTUELLE	536
645900 GAN RCRPS	50
616003 IFC COT 1A5/16	4 231
633500 PROV TA 1A5/16	1 671
633300 PROV FOR CON 1A5/16	3 438
635110 PROV CVAE 1A5/16	1 240
635110 PROV CFE 1A5/16 1804/6*5	1 501
445860 TVA S/FRES NON PARVENUES	688
661500 AGIOS 4+5/16 CE	3
661500 AGIOS 4+5/16 BNP	100
635110 PROV CVAE 1A5/16	1 240
635110 PROV CFE 1A5/16 1804/6*5	1 501

Période du 01/06/2016 au 30/09/2016

Présentée en Euros

Edité le 26/10/2016

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	CAPITAL APPELE VERSE *		192 600,00		192 600,00
106100	RESERVE LEGALE *		19 260,00		19 260,00
106800	AUTRES RESERVES *		1 171 503,94		1 171 503,94
110000	REPORT A NOUVEAU *	242 369,56	242 369,56		
164130	EMP CE 200 KE 2/11 *	6 666,68	94 999,79		88 333,11
164140	EMPRUNT 126 KE CE 9/14 *	6 173,35	171 313,71		165 140,36
168840	INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C *	511,13	511,13		
	Total 1	255 720,72	1 892 558,13		1 636 837,41
218100	A.A.I DIVERS *	8 430,00		8 430,00	
218400	MOBILIER *	268,00		268,00	
261000	TITRES SA CABINET HUSSON *	1 050 699,73		1 050 699,73	
261200	TITRES CDB IMMO *	500,00		500,00	
261400	TITRES SARL RNA AUDIT *	396 940,54		396 940,54	
275030	SCI BELVEDERE LOYER AV. *	2 946,59		2 946,59	
281810	AMORTIS. AAI DIVERS *		8 129,51		8 129,51
281840	AMORTIS. MAT BUREAU *		200,25		200,25
	Total 2	1 459 784,86	8 329,76	1 459 784,86	8 329,76
345000	TRAVAUX EN COURS *	19 028,00	19 028,00		
	Total 3	19 028,00	19 028,00		
01000	FOURNISSEURS *	41 102,40	41 063,33	1 739,95	1 700,88
08100	FOURNISSEURS F.N.P. *	10 947,93	10 947,93		
09800	FOURN. AVOIR A RECEVOIR *	110,38	110,38		
12000	CENTRALISATION CLIENTS *	110 721,34	73 839,60	36 881,74	
16001	CLIENTS DOUTEUX *	75 701,58	7 104,80	68 596,78	
18100	CLIENTS FRES A ETABLIR *	2 100,00	2 100,00		
21000	REMUN.DUES AU PERONNEL	21 730,47	21 730,47		9 103,00
31000	URSSAF	8 291,00	17 394,00		3 753,00
37200	GROUPE DO	3 753,00	7 506,00		2 513,17
37400	GAN VIE + RCRPS *	1 752,37	4 265,54		901,00
37500	CAVEC RETRAITE *	360,40	1 261,40		
37600	GAN RC PROFESSIONNELLE	10 873,40	10 873,40		
438600	ORGAN.SOC.CHGES A PAYER *	10 065,28	10 065,28	3 960,00	921,00
444000	IMPOT SUR LES SOCIETES *	8 643,00	4 683,00		
445510	TVA A DECAISSER *	9 017,00	9 938,00	193,53	
445660	TVA DEDUCT.S/ACHATS *	14 771,14	14 577,61		4 514,70
445670	CREDIT TVA	366,00	366,00		10 380,19
445730	TVA COLLECTEE 20 % *	16 630,23	21 144,93		1 020,00
445740	TVA COLLECTEE 19.60% *		10 380,19		
445750	TVA COLLECTEE 8.50 % *	2 295,00	3 315,00		
445860	T.V.A.S/FRES NON PARV. *	1 845,31	1 845,31		
445870	TVA S/FACT ETABLIR *	350,00	350,00		
448600	ETAT IMPOTS A PAYER *	999,12	999,12		
451000	C/C CABINET HUSSON *	229 294,37	178 673,15	50 621,22	
451200	C/C CDB AUDIT *	105 700,00	111 139,98		5 439,98
451300	C/C CDB IMMO *	115 443,93	12 842,40	102 601,53	
455005	C/C P.PANOUILLERES *	74,00	74,00		
455008	RNA AUDIT *	25 243,09	15 180,04	10 063,05	
455009	FM AUDIT *	61,50	61,50		
455010	C/C R.RIBOTTA *	37,00	37,00		
467001	SCI LE BELVEDERE	110,38	110,38		3 191,36
467002	SCI LES HAUTS DE BALMA *		3 191,36		
486000	CHARGES CONST.D'AVANCE *	3 176,33	3 176,33		
487000	PRODUITS CONSTATES D'AV. *	22 350,00	22 350,00		
491000	PROVISIONS CREANCES DOUT. *		63 910,40		63 910,40
	Total 4	853 916,95	686 607,83	274 657,80	107 348,68

BALANCE GENERALE

Période du 01/06/2016 au 30/09/2016

Présentée en Euros

Edité le 26/10/2016

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
508100	DEPOT A TERME *	50 000,00		50 000,00	
511202	CHQ A L'ENCAI SS TVA	379,20	379,20		
511204	CHQ A L'ENC 8.50 %	29 295,00	29 295,00		
512105	ENC 20.00 %	20 595,00	20 595,00		
512000	BNP *	164 313,62	194 967,38		30 653,76
512100	BANQUE POPULAIRE *	24 753,18	23 611,37	1 141,81	
512200	CAISSE EPARGNE *	26 257,77	25 810,39	447,38	
518600	INTERETS S/ C/C.COURUS *	97,78	97,78		
580000	VIREMENT DE FONDS	10 000,00	10 000,00		
	Total 5	325 691,55	304 756,12	51 589,19	30 653,76
606400	ACH.FOURN.ADMINISTRATIVES	102,90		102,90	
611030	SCI BELV. CHARG.COMMUNES	91,98	91,98		
611100	SOUS TRAITANCE C.HUSSON	35 439,11	1 917,00	33 522,11	
611200	SOUS TRAITANCE RNA AUDIT	6 000,00	6 000,00		
611400	S/TRAITANCE FM AUDIT	2 350,04		2 350,04	
611700	S/T SOSAGEC	2 771,00		2 771,00	
615600	MAINTENANCE INTERNET	263,26		263,26	
616000	ASSURANCES	13 547,07	2 673,67	10 873,40	
616002	RESP.CIV.MAND.SOCIAUX	680,02		680,02	
616003	IND. FIN DE CARRIERE		475,73		475,73
616004	ASS. RC CAC	116,67		116,67	
616800	PRIME D ASSURANCE RC	136,97		136,97	
618100	DOCUMENTATION	147,00		147,00	
622600	HONORAIRES CAC	500,00	1 000,00		500,00
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	85,69	75,70	9,99	
625100	VOYAGES & DEPLACEMENTS	870,15		870,15	
625102	DEPLACEMENT.P.PANOUILLERES	4 495,02		4 495,02	
626001	FRAIS TRANSFERTS INFOTRAN	45,84	45,84		
626100	TELEPHONE P.PANOUILLERES	248,22	2,28	245,94	
627500	SERVICES BANCAIRES	319,27	108,11	211,16	
628100	COTISATIONS	2 051,67		2 051,67	
628210	ABONNEMENTS DIVERS	43,75		43,75	
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE		286,27		286,27
633300	PART.EMPL.A FPC AUT.ORG.		231,54		231,54
635110	TAXE PROFESSIONNELLE		435,00		435,00
641000	REMUN.DU PERSONNEL	29 072,80		29 072,80	
645100	COTISATIONS URSSAF	17 394,00	9 361,11	8 032,89	
645200	COTISATIONS CRIS/ARRCO	1 882,00	1 129,52	752,48	
645500	COTISATIONS CRIC/AGIRC	5 624,00	3 273,18	2 350,82	
645600	COTISATIONS GAN P+V	1 338,50	717,44	621,06	
645650	GAN RCPS	1 436,42	788,42	648,00	
645700	CAVEC	1 802,00	1 081,20	720,80	
645800	NORWICH UNION	1 729,96	576,61	1 153,35	
645810	GAN MUTUELLE	729,84	364,80	365,04	
658000	CHARG.DIV.GEST.COURANTE	0,18		0,18	
661000	INTERETS S/EMPRUNTS	2 405,69	511,13	1 894,56	
661500	INTERETS COMPTES COURANTS	146,67	97,78	48,89	
	Total 6	133 867,69	31 244,31	104 551,92	1 928,54
706000	HONORAIRES CABINET		66 612,82		66 612,82
706200	SOUS TRAITANCE C.HUSSON		46 499,60		46 499,60
706310	SOUS TRAITANCE COGEFA	1 750,00	3 250,00		1 500,00
706320	SOUS TRAITANCE RNA AUDIT		9 900,00		9 900,00
713350	VAR.TRAVAUX EN COURS	19 028,00		19 028,00	
758000	PRODUITS DE GESTION COURA		1,20		1,20
	Total 7	20 778,00	126 263,62	19 028,00	124 513,62
	Total Général	3 068 787,77	3 068 787,77	1 909 611,77	1 909 611,77

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit

Résultat au 30/09/2016 : Bénéfice de 2 862,24 Euros

* Avec A Nouveaux.

**Contrat de travail
Droits et obligations y attachés**

1. Contrat de travail apporté :

Nom	Prénom	Fonction	Qualification	Coefficient	Salaire brut
PANOULLERES	Patrick	P.D.G.	P.D.G.	660	7.088 euros

2. Droit et obligations y attachés apportés

- Contrat de retraite collective dans le cadre de l'article 83 n° 2603292/0421 souscrit auprès initialement auprès de la Compagnie d'Assurance NORWICH UNION en date du 8 février 19884 puis repris par la Compagnie d'Assurance AVIVA en date du 24 juillet 2014 ;
- Contrat frais de santé collectif n°4520/233065 souscrit auprès de la Compagnie d'Assurance GAN en date du 2 janvier 2009.



1. Concernant le CABINET HUSSON :

La valorisation de la Société CABINET HUSSON s'effectue suivant la formule de calcul suivante :
V = ANC + 80% du CAHT moyen (deux derniers exercices), où ANC représente l'actif net corrigé.

Actif Net au 31 Mai 2016

343 903

Chiffre d'affaires 2015 (hors opérations internes)

1 587 365 (comptes annuels)

Chiffres d'affaires du 1er juin 2015 au 31 mai 2016
(hors opérations internes)

1 605 641 (situation)

Chiffre d'affaires moyen

1 596 503

soit pour 80 %

1 277 202

Actif net corrigé= 343 903-53357 (fonds de commerce inscrit au bilan)

290 546

VALEUR CABINET HUSSON

1 567 748 euros

2. Concernant la Branche d'Activité Apportée :

2.1. Valorisation de la clientèle apportée (à partir des comptes de CDB conseils)

La valorisation de la clientèle apportée s'effectue suivant la formule de calcul suivante :

V = ANC + 80% du CAHT moyen (deux derniers exercices), où ANC représente l'actif net corrigé

Chiffre d'affaires CDB conseils 2015 (comptes annuels, hors intragroupe)

179 480

Chiffre d'affaires CDB conseils du 1er Juin 2015 au 31 Mai 2016 (situation)
hors intra groupes

197 582

Chiffre d'affaires moyen

188 531

CLIENTELE APPOTEE VALORISEE A 80 %

150 825



2.2. Valorisation des titres de CDB IMMO apportés

Situation nette au 31 Décembre 2015
Valeur des parts de la SCI du BELVEDERE
Valeur des parts de la SCI BALMA
(Sans changement. Acheté au plus de l'immobilier)
Valeur Historique des titres SCI BELVEDERE
Valeur Historique des titres SCI BALMA

VALEUR DE LA SOCIETE
NOMBRE DE PARTS DETENUES
VALEUR DES TITRES DETENUS

471 012
613 990 *
252 000
- 371 134
- 252 000
713 868
5 sur 80
44 617

2.3. Valorisation des autres éléments d'actifs et passifs apportés

Actif net apporté
Valeur comptable de la clientèle
Valeur comptable titres CDB IMMO

132.856
pour mémoire
- 500

VALEUR DES AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS ET PASSIFS APPORTES

132.356

VALEUR BRANCHE D'ACTIVITE APPOREE

327.798 euros

* VALORISATION DE LA SCI DU BELVEDERE A PARTIR DES COMPTES 2015

Capital et réserves	105 245
Résultat du 31 décembre 2015	143 141
Capitaux propres	248 386
Valeur Vénale Immeuble	2 400 000
Valeur Nette comptable bilan	552 184
Amortissements dérogatoires	241 432
Impôt sur Plus-value latente	696 416
Plus-value nette sur immeuble	1 392 832
VALEUR SOCIETE	1 641 218
Nombre de parts	4 055
VALEUR UNITAIRE	405
Valeur des 1517 parts détenues	613 990